



L'Ancêtre

Bulletin
de la Société de généalogie de Québec

ISSN 0316-0513

Vol. 20 - No 2

Octobre 1993

Pierre Cressac dit Toulouse, marchand à Québec et à Saint-François-de-Beauce (deuxième partie) (1) (Marthe Toulouse)	43
Les ancêtres français d'Ovide Mercredi (Jacques Saintonge)	54
Augustin Dubé de La Pocatière marié en France en 1770 (Paul-Henri Hudon)	55
Six générations vivantes, c'est rare (Jacques Saintonge)	58
La famille Beaupré-Bonhomme-Dulac (Jean Bonhomme)	59
Décès de M. J.-André Tremblay	60
Perspectives généalogiques présentes et à venir (H.P. Tardif)	61
Généalogie jersiaise et guernesaise (H.P. Tardif)	63
La taille du chromosome Y a-t-elle une influence sur les liens matrimoniaux de nos ancêtres? (Paul Genest)	64
L'Événement de 1893 (Jacques Saintonge)	65
Courrier de la bibliothèque (René Doucet)	69
Travaux en cours (Henri-Pierre Tardif)	71
Service d'entraide (André Beauchesne)	73
Regard sur les revues (Bernard Lebeuf)	76
Rassemblement des Guérin	79
Nouveaux membres (Pierre Perron)	79
Assemblée mensuelle, bibliothèque, horaire aux Archives nationales	80

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961, elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences et la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de charité enregistré.

Adresse postale - C.P. 9066, Sainte-Foy (Québec), G1V 4A8

Siège social - Salle 4266, Pavillon Louis-Jacques-Casault, 1210 avenue du Séminaire
Université Laval, Sainte-Foy, Tél.: (418) 651-9127

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXÉCUTIF 1992-1993

Président : André Beauchesne

Vice-président : Julien Dubé

Secrétaire : Jacques Tardif

Trésorier : Pierre Perron

CONSEILLERS

René Doucet, Gilles Gauthier, Marcel A. Genest,
Bernard Lebeuf, Jean-Paul Morin.

CONSEILLER JURIDIQUE

Serge Bouchard

GOUVERNEURS DE LA SOCIÉTÉ

	Présidence
René Bureau	1961-1964
Benoît Pontbriand	1964-1966
Jean-Yves Godreau *	1966-1968
Gérard Gallienne *	1968-1969
G. Robert Tessier	1969-1971
Roland J. Auger *	1971-1973
Gérard E. Provencher	1973-1975
Denis Racine	1975-1977
André Breton	1977-1978
Esther Taillon	1978-1979
Michel Fragasso	1979-1980
Jacques Fortin	1980-1982
D. Renaud Brochu	1982-1984
Jacqueline Faucher-Asselin	1984-1987
Diane Duval	1987-1989
Guy W.-Richard	1989-1991

* décédé

COMITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Comité	Directeur
L'Ancêtre :	Jacques Saintonge
Bibliothèque :	René Doucet
Gestion des données informatisées :	Julien Dubé
Service de recherche :	Edmond-L. Brassard

L'ANCÊTRE

L'Ancêtre, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publié dix fois par année.

Abonnement-Canada 25,00 \$ par année

-E.U. et autres pays 30,00 \$ US par année

Prix à l'unité 2,25 \$

Frais de poste

au Canada : 10% (minimum 2,00 \$)

autres pays : 15%

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0316-0513

Envoi de publication - Earegistration n° 5716

Imprimé par l'Imprimerie Info-Plus Inc.

COMITÉ DE L'ANCÊTRE

Directeur : Jacques Saintonge

Secrétaire : Raymond Deraspe

Autres membres

André Breton, Cora Fortin-Houdet,
Bernard Lebeuf, H.P. Tardif.

Collaborateurs

René Doucet, Lucien Laurin,
Paul-Émile Plouffe, Gérard Provencher,
Louise Rivard-Plouffe, Yvon Thériault.

COTISATION DES MEMBRES

* Membre individuel (Canada)	25,00 \$
* Membre individuel (autres pays)	30,00 \$ US
Membre conjoint	10,00 \$
* Membre à vie	400,00 \$

* Ces membres reçoivent *L'Ancêtre*

Les cotisations des membres et les abonnements sont renouvelables avant le 20 décembre de chaque année.

PIERRE CRESSAC DIT TOULOUSE, MARCHAND À QUÉBEC ET À SAINT-FRANÇOIS-DE-BEAUCE *

DEUXIÈME PARTIE (1)

par Marthe Toulouse

Au lendemain de la conquête, la vie à Québec reprenait lentement son cours normal. La ville assiégée et bombardée par l'artillerie anglaise était à reconstruire. Il fallait maintenant réparer les désastres et remettre en place les mécanismes de la production. Une pénurie extrême sévissait partout, famine et pauvreté étaient le lot quotidien, spécialement chez les citadins. L'inflation régnait en maître, la rareté des produits de consommation affectait la reprise du commerce, alors qu'une profonde incertitude existait à l'endroit du papier-monnaie. ¹ Malgré ce climat difficile, Pierre Cressac dit Toulouse prit la décision de s'établir à Québec pour y pratiquer le métier de marchand.

Pierre Cressac dit Toulouse, marchand à Québec

Après leur séjour à Kamouraska à la fin de l'été 1760 où naîtra un premier fils, Pierre Cressac et Catherine Vincent ont engendré six autres fils, tous baptisés à Notre-Dame de Québec de 1761 à 1768. ² Trois de leurs enfants décéderont au berceau. Le 19 septembre 1761, au baptême de Pierre-Martial Creissac dit Toulouse, Martial Bardy, marchand à Québec est parrain de l'enfant. C'est à ce titre que l'ancêtre nous est présenté aux registres de Notre-Dame de Québec. (19 septembre 1761, 21 décembre 1765 et 3 janvier 1768).

Le 11 mars 1762 (reg. N.-D. de Québec), Pierre Cressac accepta d'être le parrain d'Angélique-Louise Lemalle, fille de Louis Lemalle et Louise Bourré. Le 18 août suivant, il légua son prénom au jeune Pierre Duponlau, le fils de Simon Duponlau (Dupont Lo dit Duval) et Élisabeth Blanchette. (Louis Lemalle dit Saint-Louis était soldat canonnier de la colonie, compagnie de M. Jacau ³). Simon Dupont Lo dit Duval et Élisabeth Blanchette avaient passé leur contrat de mariage devant le notaire Dupont, le 25 octobre 1761. Le marié demeurait alors dans la seigneurie du Port-Joli. Le 13 janvier 1764 (reg. N.-D. de Québec) Pierre Creyssac et Catherine Vincent seront parrain et marraine de la jeune Catherine, une fille illégitime née de parents inconnus. ⁴

Pierre Cressac avait établi depuis un certain temps des relations commerciales avec le négociant Thomas Poisset, domicilié à Québec, autrefois commissaire d'Acadie et garde-magasin à Miramichi. Le 10 mai 1762, devant le notaire François Lemaitre-Lamorille, il lui donne quittance et déclare :

... qu'il reconnoit et confesse avoir été payée et entierement satisfait de toutes les sommes qui pouvoit luy estre deub, par le Sr Thomas Poisset negociant demeurant en cette ville, tant en argent que marchandises et billets que led. Sieur Poisset luy a pu faire cy devant, et qui pouvoient estre a dire ... et donne aud. Sieur Poisset quittance general de toutes affaire quil a eu avec luy jusqua ce jour, et en consequence tous billets demeures nuls et de nul valleur ...

En fait, les termes de ce contrat nous renseignent bien peu sur l'ampleur des transactions en cause et la nature des activités commerciales exercées par notre ancêtre. Au printemps de 1761, la vie économique avait repris son cours habituel, fondée principalement sur le commerce des fourrures, la traite

* Saint-François-de-Beauce, connu maintenant sous le nom de Beauceville (paroisse Saint-François-d'Assise).

étant libre à tous.⁵ Le prix des denrées étant revenu au niveau normal d'avant la guerre, les marchands pouvaient conclure leurs marchés avec moins d'appréhension. Pierre Cressac dit Toulouse accepta remboursement en argent, marchandises et billets malgré que ces derniers soient maintenant de nulle valeur.

Aussi, comme la consommation locale des boissons était un actif pour tout commerçant, on aurait pu s'attendre à ce que Pierre Cressac dit Toulouse ait demandé permission de tenir cabaret et vendre des liqueurs fortes. Pour de tels commerces, un grand nombre de marchands de Québec s'adressèrent au Bureau du Secrétariat pour obtenir un permis leur permettant de détailler les boissons. Les listes publiées dans la "Gazette de Québec" (8 décembre 1766 et 24 août 1769) ne signalent pas qu'il ait demandé un tel permis. Faut-il en déduire les bonnes mœurs de notre homme, préférant le commerce des produits alimentaires et des fourrures aux activités un peu plus illicites associées aux vignes de Bacchus ... ?

Acquisition de la propriété de Françoise Malouin, veuve de Michel Rouillard

Le 14 octobre 1761, Françoise Rinfret dit Malouin, veuve du navigateur Michel Rouillard, et Louis Gobert, époux de Marie-Louise Rouillard, déposent une requête au Conseil militaire de Québec afin de faire estimer et vendre un emplacement situé à la basse-ville de Québec, rue Saint-Charles.⁶

Le 28 novembre suivant, la Cour reçoit le procès-verbal du Sieur Lapalme, architecte, et la demande en licitation du dit emplacement. La Cour ordonne alors que les biens des héritiers Rouillard seront vendus *par trois simple criées de huitaine en huitaine.*⁷ Les enchères seront ouvertes par *l'huissier audiancier* à la somme de 1000 livres et après deux criées, les 2 et 12 décembre 1761,⁸ ne s'étant pas présenté plus haut enchérisseur, la Cour remet à la prochaine séance la poursuite de la vente. Siégeant au Conseil MM. Gardner, Dalrymple, Cramahe, Brown et Mabane.

Le marchand Pierre Cressac dit Toulouse mit un terme à la vente aux enchères en se portant acquéreur de l'emplacement et maison. Les registres de la Cour militaire ne relatent pas la troisième crie et vente finale des biens des héritiers Rouillard. C'est devant notaire que le tout sera réglé en faveur de notre ancêtre.

Le 9 janvier 1762, devant Jean-Claude Panet, Françoise Malouin, veuve de Michel Rouillard, et Louis Gobert, époux de Marie-Louise Rouillard, vendent à *Pierre Creysac, marchand en cette ville* :

... un emplacement scitue en cette ville rue Saint Charles de vingt pieds de front sur la dite rue et de profondeur jusqu'au haut de la cime du Cap ensemble la mesure ou maison incendié qui est sur le dit terrain le tout borné d'un cote a Pierre Canard et d'autre au Sr Pinet avec lequel le mur est mitoyen ... ainsi que le tout appartient aux dits vendeurs scavoit les trois quarts a la veuve Rouillard pour un quart de ses enfants et l'autre quart au dit Gobert comme ayant épousé Marie Louise Rouillard ... a la charge des cens et droits dus au domaine de sa Majesté dont le dit emplacement relève ... pour et moyennant le prix et somme de mil livre, dont sept cent cinquante livres appartenant et revenant a la veuve Rouillard ...

Pierre Cressac paiera 50 livres comptant à la veuve Rouillard, et quant au solde des 700 livres, *il promet les payer dans un an des présentes.* Il s'oblige aussi de payer comptant en espèces courantes les 250 livres revenant à Gobert qui lui donne quittance.

Cette *measure ou maison incendiée* était inhabitable et on peut se demander ce qui incita Pierre Cressac dit Toulouse à déboursier une telle somme pour s'en porter acquéreur. Peut-être avait-il l'intention de la rénover pour l'occuper éventuellement? Il semble que ses moyens financiers ne lui permettaient pas de relever le bâtiment et c'est dans ce même état de délabrement qu'il l'abandonna quatre ans plus tard, le 8 février 1766 (gr. François Lemaitre-Lamorille) dans un acte de vente à Louis

Monjeon, de la ville de Québec. Selon les termes du contrat, *Pierre Cressac demeurant en cette ville* lui cède :

un terrain et emplacement sur lequel sont les murs resté de l'incendie causé par les evenement de la guerre scitué en cette ville rue qui dessant au palais contenant sur la ditte rue vingt pieds de front sur la profondeur depuis la ditte rue jusqua la rue St Charles ensemble les murs resté de la ditte incendie, borné par devant et par derriere aux ruisaux des dittes deux rue, du coste vers le nordest a pinette et au sudouest a Canard ... aud. vendeur appartenant pour l'avoir acquis de la vve Rouillard ... a la charge par le dit acquereur de payer les cens et droits seigneuriaux au Domaine du Roy de qui le dit terrain releve ... et en outre pour et moyennant le prix et somme de sept cent livres argent courant de quebec savoir la somme de trois cent livres que led. acquereur a presentement compté et payé aud. vendeur a veu des dits notaires en monnoye dor et argent ... et deux cent livres aujour et feste de Pasques prochain et les deux cent livres restant a parfaire le prix de la dette dans le cours du mois de juin prochain en meme monnoye que cy dessus ...

Le prix de vente de cet *emplacement et mesure* était déficitaire de 300 livres par rapport à son prix d'achat, une perte importante pour Pierre Cressac. Ce terrain à la Basse-Ville de Québec rue Saint-Charles, était attenant à la *rue qui dessent au palais*, c'est-à-dire à la côte du Palais qui mène au Palais de l'Intendant. On peut le situer non loin de l'intersection de cette côte avec la rue Saint-Charles, connue aujourd'hui sous le nom de rue Saint-Vallier, comme elle en était le prolongement.^{9, 10}

Pierre Cressac dit Toulouse, marchand à la Haute-Ville de Québec

Le 13 novembre 1766 (gr. Jean-Claude Panet), Pierre Cressac donne quittance à Louis Monjeon pour la somme de *Cinquante livres tournois ou cinquante schilings argent courant de la Province, en monnoye d'or et d'argent*. Cette somme étant la balance restant à payer sur la somme de 700 livres pour le prix de la vente de l'emplacement de la rue Saint-Charles. À ce moment, Pierre Cressac fait sa demeure à Québec *rue St-François*. (Aujourd'hui rue Ferland).¹¹ Le 22 février 1770 (gr. Jean-Antoine Saillant), lors d'un marché entre les frères François et Ignace Quirion *habitans de Saint francois de Sartigan* et le marchand Joseph Loubier de Québec, ceux-ci logent chez *Pierre Cressac dit Toulouse marchand, rue Saint-Joseph*. (Aujourd'hui rue Garneau).¹²

L'ancêtre a échappé aux mentions nominatives des recensements de la ville de Québec en 1769-70 et 1770-71.¹³ Faut-il interpréter cette lacune comme une simple omission de la part des recenseurs? Le rapport du chef des ramoneurs de cheminées de la ville de Québec nous donne les noms de presque tous les propriétaires et les locataires qui avaient payé pour son travail ainsi que ceux trop pauvres, qui n'avaient pu le faire, le gouvernement payant alors pour ces derniers. Nous n'avons pas retrouvé dans les greffes notariaux les contrats d'acquisition de ses propriétés sur les rues Saint-François et Saint-Joseph.

Il est probable que ces deux mentions soient associées à un seul et même bâtiment, la rue Saint-François débouchant sur la rue Saint-Joseph. L'une et l'autre façade de sa maison pouvaient ainsi donner sur ces deux rues.¹⁴ On peut tout de même tenir pour acquis que c'est à l'ombre des imposants édifices du Séminaire de Québec et de la basilique Notre-Dame, que sont nés six des douze enfants de Pierre Cressac dit Toulouse et Catherine Vincent.¹⁵ Aujourd'hui, cette partie du Vieux-Québec, très pittoresque avec ses rues étroites et ses maisons mitoyennes, est connue sous le nom de *quartier latin*.

Départ de Pierre Cressac dit Toulouse pour la Beauce

La présence des frères François et Ignace Quirion chez Pierre Cressac à l'hiver 1770 est significative, car elle nous permet d'établir les circonstances entourant le départ de l'ancêtre de Québec pour la Beauce. Ceux-ci profitant de l'hospitalité de Pierre Cressac dit Toulouse qui leur offrait gîte et

couvert, ont dû vanter l'abondance et la qualité des pelleteries beauceronnes, source de revenus pour notre marchand. Ils pourraient transiger ensemble s'il se rapprochait de Saint-François. De plus, les frères **Quirion** connaissaient la fertilité des terres nouvellement défrichées, étant établis dans la seigneurie Rigaud-Vaudreuil depuis de nombreuses années. Il pourrait donc concilier commerce et agriculture.

Le 22 février 1770 (gr. Jean-Antoine Saillant) les frères François et Ignace **Quirion** logés chez Pierre **Cressac dit Toulouse**, rue Saint-Joseph, se sont obligés de livrer à *Joseph Loubier fils, marchand de cette ville y demeurant grande rue Saint-Roch* :

... vingt deux peaux d'original marchandes pesantes lemoins chacune douze livres poids françois, à raison de deux piastres espagnols ou douze chelins de la Province chaque peau, trente livres de castor en recette à raison de trois schelins dix sols de la Province la livre, soixante marte en recette à raison de quarante huit sols de la Province la marte et ce dans le cour de juin prochain ... les pelleteries montants a quatre vingt cinq piastres espagnols le dit Sr Loubier a payé comptant cinquante quatre piastres et les trente et une piastres restant a payer ... aussitôt la livraison faite de dites pelleteries ...

Ce marché nous renseigne sur la nature des marchandises manipulées par les commerçants de la ville de Québec. Le commerce des pelleteries rapportait un bon prix. **Joseph Loubier** était également familier avec cette région giboyeuse de la Beauce, ayant obtenu une concession de terre à Saint-François en 1759.¹⁶ Il nous est permis de croire que les frères François et Ignace **Quirion**, et le marchand **Joseph Loubier** ont incité notre ancêtre à quitter la ville de Québec pour aller s'établir dans la paroisse Saint-François-d'Assise en la Nouvelle-Beauce.

C'est tout probablement au printemps de 1770 que **Pierre Cressac dit Toulouse**, **Catherine Vincent** et leurs quatre enfants, Marie (14 ans), Pierre (7 ans), Charles (5 ans) et Joseph (2 ans) quitteront la ville de Québec pour la seigneurie Rigaud de Vaudreuil.

La mission de Saint-François

À cette époque, les communications avec la Beauce étaient des plus difficiles. Lors de la Conquête, la route Justinienne, appelée aussi la *route du bois de Sartigans*, venait d'être tracée de Saint-Henri à Sainte-Marie. Pour atteindre la mission de Saint-François qui dépendait alors de celle de Saint-Joseph, on devait emprunter un sentier à travers les bois. La paroisse en était encore à ses premiers défrichements.

En 1765 on avait construit une première chapelle sur la terre de **Jacques Paré**, au confluent d'un ruisseau et de la rivière Chaudière. (**Godfroid Bernard**, maître-meunier, propriétaire de cette terre au début du XIX^e siècle, sera le premier membre de cette famille à léguer son nom au ruisseau). Cette chapelle devint le centre du premier noyau de population. À peine une quinzaine de censitaires s'étaient fixés dans cette partie de la seigneurie et la plupart habitaient le côté sud-ouest de la rivière du *Sault de la Chaudière*. Dans les années suivantes, on assiste à une arrivée massive d'immigrants et c'est dans cet élan que s'inscrit l'arrivée de **Pierre Cressac dit Toulouse** à Saint-François.

En 1771, on retrouve 39 concessions du côté nord-est de la rivière Chaudière, 20 concessions du côté sud-ouest et 22 habitants sont établis à la *Touffe de Pins*.¹⁷ Les habitants de la Beauce pouvaient s'adonner au troc des fourrures pour ajouter à leurs revenus, profitant du passage fréquent des Abénakis, alliés sympathiques des Français.¹⁸

Les débuts à Saint-François

Le 28 juillet 1770, **Pierre Cressac** et **Catherine Vincent** font baptiser à Saint-Joseph un fils prénommé François. C'est nul autre que **François Quirion**, l'époux de **Marguerite Bolduc**, qui sera choisi

le parrain de l'enfant. À cette époque, la mission de Saint-François est jointe à celle de Saint-Joseph, les deux missions ne formant qu'une seule paroisse, ce qui explique l'enregistrement de l'acte dans le registre de Saint-Joseph par monsieur Jean-Marie Verreau, curé de la Nouvelle-Beauce.¹⁹ (Les premiers registres de Saint-François sont tenus de 1765-1767, interrompus par ordre de l'évêque de Québec, ils ne seront réouverts qu'en 1783).

Le 27 janvier 1771, Pierre Cressac dit Toulouse accepta d'être le parrain du jeune Pierre Rancourt et lui légua son prénom. Il était le fils de Joseph Rancourt dit Mystère et de Marie-Reine Gagné. À son tour, Catherine Vincent devint la marraine de la jeune Catherine, née le 19 septembre 1771, la fille de François Quirion et Marguerite Bolduc. Le 14 novembre 1773, Pierre Cressac légua, encore une fois, son prénom lorsqu'il devint le parrain de Pierre Quirion, fils de François Quirion et Marguerite Bolduc. Ces parrainages confirment les bonnes relations établies entre la famille Toulouse et les familles Quirion et Rancourt, d'autant plus qu'il était d'usage de choisir comme parrain et marraine ses proches voisins. Ces deux familles pionnières étaient établies sur la rive ouest de la rivière Chaudière au lieu appelé communément le *Bas du rapide*.²⁰

Le grand chemin de la Beauce

En 1770, la seigneurie Rigaud de Vaudreuil appartenait au marquis Michel Chartier de Lotbinière. Son œuvre à Saint-François se résume à peu de choses si ce n'est la construction d'un moulin à scie sur la rivière du Moulin.²¹ C'est sous son administration que les tenanciers font une requête le 19 mars 1771, pour qu'ils puissent faire une répartition du chemin royal de Saint-Henri à la Nouvelle-Beauce. Ils allèguent leur isolement, en outre *n'ayant Encor jamais Eût d'une Solidité pour Leurs Chemin ce qui Les avoient Empêché d'y Travailler jusqu'a present et les privoient de tous les Secours Spirituelles et Temporels et de tous Ceux qu'ils pourroient tirer et donner a la ville de Québec ...* Parmi les signataires, *Jean Rodrigue, bailli, fera sa marque pour Pierre Crisague dit Toulouse*.²² Ce tracé fut autorisé par Monsieur De Léry pour lors Grand-Voyer.

Concession par M. Chaussegros de Léry à Pierre Cressac dit Toulouse

Les 6 et 14 juillet 1771, on procéda à la distribution de lots pour les paroisses de Sainte-Marie, Saint-Joseph et Saint-François. *L'État des lots de la paroisse St-François Nouvelle Beauce* nous révèle que le numéro 28, quatre perches de front, entre Charles Doyon fils et Joseph Roy, fut attribué au *s' Toulouse*.²³ Selon le papier terrier de la seigneurie Rigaud de Vaudreuil, il semble que Pierre Cressac dit Toulouse ne prit pas possession de ce lot.²⁴ Le premier concessionnaire du lot numéro 28 sera Joseph Thibodeau dit le cadien, par billet du seigneur en date du 20 janvier 1780; trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur au sud-ouest de la rivière Chaudière, à 46½ arpents au nord-ouest de la rivière des Lacs.²⁵ Selon le papier terrier, Joseph Thibodeau (cousin de Catherine Vincent) occupait cette terre sans titre de concession dès avant 1767. Les lots numéro 20 (12 perches de front) et numéro 21 (3½ perches de front) étaient occupés par François Quirion. Joseph Rancourt dit Mystère mettait en valeur le lot 22 (10 perches de front).²⁶ Le 11 mars 1772, la seigneurie Rigaud de Vaudreuil passa entre les mains de Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry.²⁷ Plusieurs habitants de Saint-François occupaient des terres depuis bon nombre d'années sans titre de concession. Il semble qu'à l'instigation de M. de Léry, ces habitants demandèrent des billets de concession, ce qui mettrait un terme aux abandons de terre et non-paiement de rentes, nuisibles au développement de la seigneurie.

Le 12 novembre 1772, Pierre Cressac dit Toulouse obtenait du seigneur de Léry un billet de concession. Il est probable qu'il ait effectué quelques défrichements sur cette terre dès son arrivée à Saint-François en 1770, sans toutefois n'en posséder aucun titre. Il en sera le premier concessionnaire, son terrain étant enclavé entre celui de François Quirion et Joseph Rancourt. En voici une description telle

que signalée au papier terrier de la seigneurie Rigaud de Vaudreuil, ²⁸ la copie du billet de concession n'ayant pas été conservée :

*No 22 3 arpents. sur 40 arp
par billiest
du 12 9bre 1772*

Dabord a pierre Cressac dit toulouse par billiest du seigneur du 12 novembre 1772, aux conditions porté aud ' billiest que comme ce terrain est un reste, lorsqu'il sera chesné, il sera fait une augmentation ou diminution de rentes relativem^t au terrain qui ce trouvera entre francois quirion et Joseph Rancour que led^r Thoulouse sera obligé de prendre en son entiere.

Il semble que le seigneur de Léry procéda à une restructuration des terres laissées par son prédécesseur, en augmentant la superficie des lots déjà occupés ou à concéder. Cette nouvelle division au sein de la seigneurie est tout à l'avantage des tenanciers désirant sérieusement s'établir. Selon les conditions inscrites au billet de concession, Pierre Cressac dit Toulouse occupera le terrain restant entre ses voisins; toutefois, il devra payer les rentes ajustées en conséquence et faire arpenter sa terre.

Pierre devient donc à ce moment censitaire du seigneur Chaussegros de Léry. Il devra faire les défrichements nécessaires pour mettre sa concession en valeur, tenir feu et lieu, c'est-à-dire l'habiter, effectuer les travaux de voirie au chemin public et payer annuellement les cens et rentes.

Selon les termes du billet de concession de son voisin au nord-ouest, (billet de concession à François Quirion, capitaine de milice, 11 septembre 1772; terre N° 21, 3 arpents x 40 arpents, 1^{er} rang S.-O.) ²⁹ sa terre était située au lieu dit *le Bas du Rapide ... à environ soixante-trois arpents au Nord Ouest de l'embouchure de la Rivière des Lacs où est le moulin banal ...* On peut déduire de cette indication que la terre de Pierre Cressac dit Toulouse était située à environ 60 arpents en bas de la rivière du Moulin (1 mille = 27½ arpents), et à 13½ arpents au nord-ouest du lot numéro 28 qui lui avait été attribué en juillet 1771. Pour ajouter à cette information, il nous est possible de préciser que la terre de l'ancêtre (#22) était située à environ 12 arpents de la chapelle de Saint-François construite sur la terre de Jacques Paré (#17). ³⁰

La consultation de ce document seigneurial nous donne également les noms des ruisseaux qui sillonnaient les terres de la seigneurie. Le ruisseau *Chauve Souris*, sur l'arpent sud-est de la terre de Paré est traversé par *un pont de quinze pieds*. Ce ruisseau étant assez important pour *faire tourner un moulin*, il nous est permis de l'associer au futur ruisseau Bernard.

Sur la terre de Pierre Cressac coulait un petit ruisseau nommé *pintade* situé à 2½ arpents de la ligne est de son terrain. Il devait entretenir un pont de 10 pieds qui traversait ce ruisseau. De plus, il nous est permis de croire que l'ancêtre exploitait une sucrerie comme bon nombre d'habitants de Saint-François, cette mention étant spécifiée à l'entête des lots au papier terrier.

De 1773 à 1778, Pierre Cressac dit Toulouse effectua six paiements de rente pour un total de 56 livres, 14 sols (9 livres, 9 sols annuellement). Après le décès du seigneur de Léry en 1797, il semble que ses successeurs aient exigé que les héritiers Toulouse effectuent un paiement de 236 livres pour les 25 années de rente de 1773 à 1797 inclusivement, même si l'ancêtre s'était acquitté de cette redevance seigneuriale pendant les six premières années de son occupation.

Concession par M. Chaussegros de Léry à Pierre Cressac dit Toulouse, fils

Pierre Cressac dit Toulouse maintenant bien établi sur sa concession, ayant défriché certaines parcelles pour y bâtir maison et s'adonner à la culture, songeait maintenant à établir près de lui son fils aîné. La famille Rancourt occupait une grande étendue de terre au sud-est de sa propriété. Joseph

Rancourt père (Marie-Élisabeth Gagnon) en abandonna une partie dans les premiers jours de mai 1775, n'ayant pas de titre.³² Cette disponibilité incita notre ancêtre à demander au seigneur de Léry une terre pour son fils qui n'avait pas encore douze ans à cette époque. Le seigneur consentit à lui donner un billet de concession le 29 juillet 1775. Une copie de ce billet est conservée dans le fonds de cette famille.³² En voici la transcription :

*No 23 Copie du Billest de Concession Donné
a pierre Cresac d' Thoulouse fils
Le 29 juillet 1775, Bas du rapide
S.O. 3 sur 40 Nouvelle Beauce*

*Je Soussigne consent que pierre Crésac fils soit possesseur dune terre de trois arpant de front sur quarante de profondeur a la coste du S.O. de la Riviere du Sauts de la Chaudiere dans ma Seigneurie de Rigaud Nouvelle Beauce paroisse S' francois Dassises joignant en Bas la terre ou led^r Cresac demaure a luy concédé le 12 novembre 1772 et en hauts les terres a conceder a la charge de la cultiver &c^a et que comme cette terres est prise et laissé par plusieurs habitans qui lonts tous abandonné sans en avoir jamais payés de rentes ny travailler aux traveaux publique et y ont fait quelques defriché led^r Cresac en payera la rente le 1^{er} octobre 1775, qui consistera annuellement en trois sols de cens par arpans de front et une piastre et demy despagne pour toutes les dittes concession et sera dailleur sujette aux clauses et conditions porté etant en coutume d'habitans, et payera lad^r argan a qui est pour les travaux publiques,
fait a Quebec le 29 juillet 1775.*

De Lery

L'historique de cette terre nous est relaté dans le papier terrier de la seigneurie Rigaud-Vaudreuil.³³

*No 23 3 arp. sur 40 arp.
a Billiest du
29 juillet 1775*

Dabord a Jean gagnon ou lafleur qui ont abandonné sans payés n'ayant point de billiest et contrat de concession, apres a Joseph Rancour père qui la abandonné sans payer, apres a pierre cressac Toulouse fils par billiest du seigneur du 29 juillet 1775, apres a Charles son frere par donation de son pere, Pierre etant mort, apres a Joseph son frere par echange.

Cette terre était grevée de la même redevance annuelle que celle exigée pour la terre de Pierre Cressac dit Toulouse père, c'est-à-dire 9 livres et 9 sols (9 sols de cens plus 9 livres de rente, la piastre d'Espagne valant 6 livres). La rente sera payée durant 4 années consécutives de 1775 à 1778^{**} (12 août 1775, 5 septembre 1776, puis en mai 1777 et mai 1778).³⁴ En 1790 un héritier de la famille Toulouse non identifié (probablement Joseph) travailla 10 jours au moulin seigneurial, à 36 sols par jour, pour un total de 18 livres. Le 10 octobre 1793 les héritiers Toulouse payèrent la somme de dix piastres (60 livres), enfin on paya le solde des rentes (102 livres, 11 sols) le 12 décembre 1797.

Pierre Cressac dit Toulouse fils décède prématurément sans héritier le 4 septembre 1786 à l'âge de 23 ans. Pierre Cressac père prendra possession du terrain pour en faire donation à son autre fils Charles, probablement par acte sous seing privé. Charles Cressac le cédait à son tour à son frère Joseph en 1789 par échange sous seing privé. A ce moment, Joseph Cressac échangeait avec Charles la terre qu'il avait obtenue de Joseph Beaudoin par billet devant Paré le 5 avril 1786 (lot 52 au nord-est de la rivière

^{**} Cette dernière année correspond au décès de M. Rigaud de Vaudreuil. Le papier terrier contient cette inscription : *M. Rigaud Vaudreuil est mort vers le milieu du mois de juillet 1778, son épouse étant morte avant dans l'Isle St-Domingue.*

Chaudière, 2 arpents, 8 perches, 9 pieds de front par 40 arpents de profondeur, avec le bout de l'Île aux Chevaux).³⁵

La vie de tous les jours à Saint-François

Depuis leur arrivée à Saint-François, cinq nouvelles naissances sont venues enrichir la famille Toulouse. Trois fils décédèrent malheureusement au berceau, seules Catherine et Louise ont survécu. Marie, l'aînée de la famille, issue du premier mariage de Pierre avec Anne Comeau, avait épousé François Lénédiq (reg. Saint-Joseph, 22 janvier 1776). Le même jour, Pierre Cressac assiste au mariage de Marie-Louise Quirion (fille de François et de Marguerite Bolduc) et Isaac Thrilly. Le 22 septembre 1776, Catherine Vincent sera la marraine de la jeune Catherine Trailly (Thrilly). Marie Cressac convolera en secondes noces à Sainte-Marie-de-Beauce le 10 juin 1782 avec Antoine Bolduc.

À l'automne 1775, Benedict Arnold et ses Bostonnais envahissent le Canada par la Beauce. Le domaine et le moulin du seigneur de Sainte-Marie, M. Gabriel-Elzéar Tachereau, sont pillés en février 1776, et ses effets font l'objet d'une vente publique par un émissaire américain. À cette occasion, Pierre Cressac dit Toulouse se fera adjuger *un cheval avec harnais ... à 61 livres ... et une couverte à 10 livres.*³⁶

Après cette période d'agitation, nous retrouvons la présence de Pierre Cressac et Catherine Vincent dans les registres de Saint-Joseph. Le 29 juin 1779 Pierre Toulouse sera parrain de Félicité Quirion, la fille de François Quirion et Marguerite Bolduc. Le 30 janvier 1780, l'ancêtre a conduit sur les fonts baptismaux Marie-Louise Lénédiq, sa petite-fille, fille de François et Marie Cressac, puis on le retrouve le 10 mai 1781 à la sépulture de Joseph Loubier. Catherine Vincent deviendra marraine d'Augustin Bolduc le 11 août 1781, fils de Joseph et Marie-Anne Gagné, puis d'Ignace Gagnon le 8 février 1783, l'enfant de Ignace et Marguerite Quirion.

Procès de Pierre Cressac dit Toulouse contre François Quirion

Si les relations avec ses concitoyens semblent avoir toujours été empreintes de cordialité et de bonne entente, un différend vint quelque peu troubler la vie paisible de la famille Toulouse.

Le 31 juillet 1784, *Pierre Cressacq dit Toulouse, marchand domicilié paroisse St Igan* intenta une action devant la Cour des plaidoyers communs contre François Quirion, capitaine de milice.³⁷ Dans sa déclaration déposée devant Pierre Panet, un des juges de cette Cour pour le district de Québec, Pierre Cressac allègue que Quirion lui doit une somme de quatorze livres courant pour soixante-dix martres qu'il a reçues *du petit Louis, sauvage du village de St-François du Lac*, estimées par *plusieurs marchands foirin à quatre chelins la pièce.*

Le 25 septembre suivant, dans une requête et déclaration signée par son avocat Antoine Panet, Pierre affirme que *le Petit Louis* lui doit depuis quatre ans une certaine somme pour *diverses avances* qu'il lui a faites. Notre Abénakis ayant *rencontré à la chasse dans les bois la quantité de soixante-dix martres*, voulait régler avec *quelques créanciers qu'il avoit audit lieu de la Beauce* une partie de sa dette dont celle contractée avec le marchand Pierre Cressac dit Toulouse. Il avait été convenu de lui remettre ces pelleteries en nature *et que malgré les défensses faites par le demandeur présence de témoins au défendeur de vendre les dites martres, il les a vendues et refuse satisfaction.*

Au cours de ce voyage de chasse, Petit Louis et son fils, rencontrèrent François Quirion et son associé Louis Bolduc. À leur retour, vers la fin du mois d'août *pour s'acquitter de leur promesse et convention avec le Petit Louis père, sauvage, au sujet des soixante-dix martres qui forment la cause de la dispute, offrirent au demandeur les trente-cinq piastres qu'ils s'étoient obligés de lui remettre pour*

l'acquis dudit sauvage. ³⁸ Pierre Cressac refusa ces trente-cinq piastres, préférant être payé en nature. Commerçant averti, notre ancêtre savait qu'il pouvait en tirer un meilleur prix de revente, ces fourrures valant davantage que le prix convenu lorsqu'elles étaient rendues à bon port en Beauce, que sur les lieux de leur livraison.

Dans la déclaration du défendeur, Petit Louis alléguait qu'il n'avait pu se rendre à destination *n'osant y porter quelque martres* alors que *la picote étoit regnante dans la Beauce*. En réalité, Quirion et Bolduc voulaient se porter acquéreurs de ces fourrures et en retirer profit, offrant même à Petit Louis de la farine et quelques présents pour qu'il s'en départisse. Les dépositions de Charles Rodrigue et François Rancourt, témoins du demandeur, produites le 8 janvier 1785 ajoutèrent du poids dans la balance en faveur de Pierre Cressac. Ils exposèrent les bonnes intentions de Petit Louis qui ne désirait pas véritablement vendre les peaux de martres, étant prêt à les livrer lui-même si Quirion ne voulait pas les lui remettre. Les observations stipulées par Jacques Pinguet, avocat du défendeur, relatées par Joseph Rancourt, seul témoin pour cette partie et interprète lors de la transaction, n'ont pas obtenu la faveur de la Cour.

Les juges de la Cour des plaidoyers communs tranchèrent les débats en exposant que les démarches faites par Quirion et Bolduc n'étaient pas fondées car

il est évident qu'ils ne s'en regardoient pas propriétaires et puisque ny le dit deffendeur ny son associé ne parlèrent nullement de leur prétendu achat ... (la Cour) est d'opinion que les martres en question devront être remises en nature au demandeur, en conséquence admit les parties à faire preuve par témoins du prix que valoient lesdites martres au mois de juillet d' pour sur ladite preuve estre ordonné ce qu'il appartiendra.

Le procès se termine le 12 février 1785 lorsque les marchands Simon Fraser fils et James Curchod de Québec font déclaration que les *bonnes peaux de martres du Sud* se vendaient 3 chelins et 6 pences l'unité au mois de juillet dernier.

Succession de la famille Toulouse

L'ancêtre Pierre Cressac dit Toulouse s'éteignit le 26 février 1791 à Saint-François-de-Beauce et fut inhumé deux jours plus tard *muni de tous les sacrements* à l'âge vénérable de *quatre-vingt-seize ans*, lit-on au registre. En fait Pierre Cressac dit Toulouse était âgé de soixante-seize ans ayant été baptisé le 24 avril 1714 à la cathédrale de Saint-Étienne à Toulouse.

Outre sa veuve Catherine Vincent, Pierre laissait au foyer son fils Joseph et deux filles mineures, Catherine et Louise, âgées de quinze ans et onze ans respectivement. Charles avait épousé Thérèse Quirion le 20 juin 1787 à Saint-François et était établi sur la terre qu'il avait eue en échange de celle possédée par son frère Joseph en 1789 (lot 52 au nord-est de la rivière Chaudière). ³⁹ *** Catherine Cressac dit Toulouse épousa François-Régis Quirion le 4 août 1794 et Joseph convola en justes noces le 10 février 1795 avec Angélique Veilleux et en secondes noces avec Marie Martineau le 12 octobre 1812.

*** Charles Cressac dit Toulouse échangeait cette terre avec maison le 21 juin 1793 (gr. Louis Miray) pour celle de Jean-Baptiste Roy (lot #36) située au sud-ouest de la rivière Chaudière. Charles vendait cette terre le 13 octobre 1797 (acte déposé devant Miray le 23 mai 1800) à Thomas Roy. Le 27 juillet 1803 (gr. Roger Lelièvre) il acquit la propriété de Jacques Maheu (3 arp. x 40 arp.) pour s'établir dans le fief Sainte-Barbe-de-la-Famine de la paroisse Saint-François sur le territoire de la future paroisse de Saint-Georges, seigneurie Aubin de l'Isle.

En conséquence d'une ordonnance de la Cour du banc du Roi du district de Québec en date du 10 juin 1796, Catherine Vincent veuve de feu Pierre Cresac dit Toulouse vivant négotient en la paroisse St François d'Assise en la Nouvelle Beauce, procéda à l'homologation de l'acte de tutelle de Marie-Louise, sa fille mineure de seize ans. Catherine déclare qu'il serait a propos délir un tuteur et un subrogétuteur à ces causes vu l'éloignement des lieux de la distance de dix huit lieux de Québec ...⁴⁰ L'acte officiel fut rédigé par le notaire Miray le 9 juillet 1796. À l'assemblée des parents et amis étaient présents : Charles et Joseph Crésac frères, Antoine Bolduc et François-Régis Quirion beaux-frères, Jean-Marie Gagné, Jean-Baptiste Rancourt et Charles Roi ses amis. Après justes délibérations, il fut convenu que Catherine Vincent soit élue tutrice afin de régir et gouverner la personne et les biens de sa fille mineure et Charles Crésac élu son subrogé tuteur.

Ce même jour 9 juillet 1796, le notaire Louis Miray s'étant transporté en la maison & demeure de ladite veuve ou ledit defint est décédé procéda à l'inventaire des biens de la communauté, lesquels ont été prisés et estimés par les sieurs Jean Marie Gagné et Jean B^e Rancour père, habitans de la dite paroisse St-françois en la Nouvelle beauce, amiables estimateurs appelés par les parties ... Étaient présents Charles Cresac frère de la mineure son subrogétuteur, Joseph Cresac, Antoine Bolduc au nom de Marie Cresac sa femme, François-Régis Quirion, au nom de Catherine Cresac sa femme pour chacun un cinquième de la succession de feu Pierre Cresac leur père.⁴¹

Parmi les biens meubles inventoriés dans la cuisine, la chambre et le grenier où sont recensés ustensiles de cuisine, accessoires d'usage domestique, meubles, outils et vêtements, on remarque certains articles identifiant les activités commerciales de notre ancêtre :

... des balances et pois en cuivre contenant huit livres ... des petites balances et un marc en cuivre d'une livre ... quatre peaux ... deux fusils ... un baril a lhuile a bruler et un autre a li-coeur ... un baril ou il y a de la potasse de savon ... un mauvais piege a castor ...

Pierre Cressac dit Toulouse s'adonnait aussi à l'agriculture à preuve ces divers articles inventoriés par le notaire Miray :

... une serpe ... deux mauvaises pioches et un pic ... un van a vaner du grain ... un mauvais harnois complet ... un matinet en fer blanc ... une chaine de traîne ... quatre eprons ... une charette avec les roues boëtées et fretées ... une charue garnie ... trois fretes de roues ... un sas ...

Dans la cuisine, chauffée par la chaleur de l'âtre garni de crémaillère, chenet, gril et crochets de fer et son mauvais poêle de taule avec tuyau, Catherine Vincent pouvait s'adonner au tissage et au filage :

... un rouet a filer ... un devoir ... une pere de lame et un rots a toille ... une pere de carde ... de la laine sur le metier ... deux livres de laine point filée ...

Le notaire Miray, accompagné des deux estimateurs, inventoria les bestiaux dépendants de la communauté :

... six meres brebis et deux petits prisés ensemble ... 36 #, une truie sous année prisée huit franc ... 8 #, une mere oie avec six petits prisés ... 1 # 10 S, une poule avec dix poulets prisés dix sols ... 10 S, une pere de bœuf de cinq ans accomplis ... 100 #, une ditto de trois ans prisés ... 72 #, une vache a lait prisée ... 24 #, une torre de deux ans prisée ... 15 #, un cheval sous crin gris prisé ... 36 # ...

Suivent les immeubles :

... consistant en une terre de trois arpents et une perche ou environ de front, sur quarante arpents de profondeur, sis et situé en la Seigneurie de Rigaud Vaudreuil, paroisse St Francois d'Assise en la Nouvelle Beauce, au Sud ouest de la Riviere du Sault la Chaudiere, prenant sur le devant a ladite riviere, et par derriere au bout des dits quarante arpents joignant du côté Nord'ouest a la terre de Mr Jony Fraiser (les marchands John Young et Simon Fraser) et du côté (sud-est) a la terre de Joseph Crésac sur lequel terrain est construit une maison en bois de vingt cinq pieds de long sur dix huit de largeur, tres mauvaise, laissé pour mémoire.

Enfin les dettes actives et passives de la communauté :

... Charles Doyon premier fils doit vingt sept frans ... 27 #, Ignace Quirion fils doit ... 6 #.

... est dus à Mr Chevrefils ... 142 # 4 S, à Monsieur de Lery 162 #, à Monsieur Salomon ... 58 # 16 S, A Jean Quelan Boulanger ... 12 # 10 S, à Letourneau armurier ... 47 #, à Jean Marie Gagné ... 7 # 3 S, à Charles Cresac ... 7 # 10 S, à Godfroid Bernard ... 9 #, à Joseph Lessard ... 18 S, à Mercier ... 4 #.

Le 10 juillet 1796, le notaire Louis Miray procéda à une vente aux enchères des biens meubles à défaut d'huissier sur les lieux, Louis Gagné agissant à titre de crieur public. Cette vente rapporta la somme de 732 livres, 8 sols, à laquelle s'ajoute la somme de 33 livres pour un total de 765 livres 8 sols. À déduire de cette somme les honoraires du notaire (36 #) et du crieur (2 # 14 S), ainsi que le montant des dettes passives (457 # 2 S), il ne resta à partager que la somme de 269 livres 12 sols, savoir moitié à la mère (134 # 16 S) et pareille moitié aux deux héritiers qui acceptent la communauté, c'est-à-dire 67 livres 8 sols chacun. (Catherine, épouse de François-Régis Quirion, et Louise acceptent la communauté; Marie, Charles et Joseph y renoncent).

Le lendemain, 11 juillet avant-midi, Catherine Vincent, *veuve de Pierre Cressac dit Toulouse vivant marchand en la paroisse St François d'Assise en la Nouvelle Beauce*, a requis le notaire Miray de procéder au partage des biens immeubles qui consistent en une terre de trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur ... du côté sud-ouest de la rivière du Sault de la Chaudière : ⁴²

prenant par le devant à la dite rivière et en profondeur au bout des dits quarante arpents, joignant du côté sud'ouest à la terre de Monsieur Diongue Frésaire, et du côté sud'est à la terre de Joseph Crésac ...

À cet effet, les parties ont nommé Jean-Marie Gagné et Jean-Baptiste Rancourt père, cultivateurs, comme experts :

... lesquels ont dits qu'après avoir vû et examiné ladite terre dans toute sa largeur et profondeur, que ycelle étant divisée en deux parties, qu'un côté vau l'autre ...

Après avoir fait tirer au sort par un enfant deux billets roulés dans un chapeau, il a été convenu que la mère prendrait la moitié nord-ouest de la terre joignant la ligne de M^r Fraser, et les héritiers la moitié sud-est le long de la ligne de Joseph Crésac.

Comme Catherine Vincent n'a point de traité de mariage d'entre'elle et son dit défunt mary, qu'elle s'en tient à la coutume usité en cette province pour son douaire, pour quoi elle prend dans l'arpent et demi afférant aux héritiers trois quart d'arpent de front sur ladite profondeur en jouissance sa vie durant ...

Il a aussi été convenu par ce partage *que les eaux auront toujours leur cours ordinaire, que les fossés, clatures de ligne, chemins et ponts seront faits et entretenus légalement ...*

(à suivre)

* * * * *

LES ANCÊTRES FRANÇAIS D'OVIDE MERCREDI

par Jacques Saintonge

Les Canadiens sont venus bien près, en 1992, de s'entendre sur une Constitution un peu boîteuse, mais le Référendum sur le consensus de Charlottetown tenu le 26 octobre n'aura réussi qu'à mettre en évidence les profondes dissensions qui existent toujours parmi une population aux racines aussi diverses que celle du Canada. Le débat qui a précédé la consultation générale pourrait être qualifié de stérile : il a toutefois permis aux Amérindiens, avec à leur tête Ovide Mercredi, de se placer à l'avant-scène de la politique nationale.

Ovide Mercredi : prénom et nom à consonance parfaitement française. Le nouveau chef des Premières nations a, la chose est connue et admise par le principal intéressé, des ancêtres canadiens-français. Mais qui sont-ils? Aucune trace de Mercredi chez nous. En attendant d'en savoir davantage, j'avais conservé les textes de deux entrevues publiées presque simultanément, avec l'intention d'entreprendre une recherche au sujet de l'ascendance française de ce personnage (1). Je n'ai pas eu à la faire. Une édition récente du Bulletin de la Société historique de Saint-Boniface (2) répond à mon interrogation.

Il est dit que plusieurs familles autochtones et métisses de l'Ouest descendent de François Macardy, né le 29 septembre 1795 à Maskinongé, du mariage de François Macardy et de Théotiste Mongrain.

Macardy, Macardie et Mercredi sont des variantes du patronyme de l'ancêtre Jean-Baptiste Macarty, né en 1711 dans la paroisse Saint-Sauveur de Dinan, en Bretagne (Côtes-du-Nord). Cet ancêtre est le fils de Daniel Macarty, commissaire des Invalides à Dinan, et de Jeanne Auger. Il exerçait le métier de navigateur. Il finit un jour par se fixer en Nouvelle-France et d'y prendre femme. Le 13 novembre 1736, à Saint-Augustin, il épousait Ursule Vermet dit Laforme, fille de Jacques et de Renée Dupille (3). Incidemment, des Vermette se sont aussi implantés au Manitoba vers la même époque que François Macardy, petit-fils de l'ancêtre Jean-Baptiste, et y ont une descendance métisse importante (4).

François Macardy, père du colon manitobain, avait épousé Théotiste Mongrain à Maskinongé le 30 septembre 1793. Il était alors veuf de Marie-Thérèse Juneau, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Françoise Gingras. Le premier mariage avait eu lieu à Saint-Augustin, le 3 janvier 1772.

François Macardy fils passera devant le notaire John Gerbrand Beek le 10 janvier 1815 et s'engagera aux agents de la North West Company "en qualité de Milieu dans un de leurs canots pour faire le voyage et pour hiverner durant trois années consécutives dans les Dépendances du Nord Ouest".

François épousera Françoise Daoust dans l'Ouest. De ce couple naîtra, entre autres, un fils, aussi prénommé François qui s'unira, en 1851, à Geneviève Lamirande, dont le père, Louis, était originaire de Saint-Michel d'Yamaska. Cette famille demeurera dans la région de Saint-Norbert, où sera baptisée une fille prénommée Henriette (Macarthy dit Mercredi). Plus tard, François et Geneviève iront s'installer aux alentours de Grand Rapids, parmi les Cris établis au nord du grand lac Winnipeg (5).

(1) Michel VASTEL : *Les progrès des Premières nations profiteront aux Québécois* (Le Soleil, 10 novembre 1991, p. A-13).

Michelle TISSEYRE ROBINSON : *Vive les autochtones libres!* (L'actualité, 1^{er} décembre 1991, p. 30 à 36).

(2) Printemps 1993, no 3, p. 19.

(3) Cyprien TANGUAY : *Dictionnaire général des familles canadiennes*, vol. 5, p. 446.

(4) Bulletin de la Société historique de Saint-Boniface, printemps 1993, no 3, p. 5 à 15.

(5) Idem, p. 19.

* * * * *

AUGUSTIN DUBÉ DE LA POCATIÈRE MARIÉ EN FRANCE EN 1770

par Paul-Henri Hudon

La lecture d'un banal contrat dans le greffe du notaire Saint-Aubin, un consentement à un mariage, m'a amené à découvrir que la petite histoire, celle des petites gens, est parfois collée de près à la Grande Histoire.

On est en effet en 1770, onze ans après la conquête du Canada. Les contacts entre la France et son ex-colonie sont rares. Ce n'est donc pas banal qu'en 1770 un petit habitant de la Côte du Sud se retrouve en France, et qu'il s'y marie ... et que surtout il s'y trouve à l'emploi de Joseph Cadet, autre Canadien de naissance, devenu riche, et réfugié en France en 1760. Joseph Cadet était un associé du célèbre Bigot; *Bigot et Cie*, tristement renommés pour leur *friponnerie*.

Voilà qu'Augustin Dubé (1748-), de la 4^e génération des Dubé établis à Rivière-Ouelle dès 1686, demande à sa mère l'autorisation de se marier. L'âge de la majorité étant de 25 ans, il se conforme donc respectueusement à la loi et adresse sa demande à sa mère; pour donner un poids légal à son consentement, elle le fait dicter par le notaire Louis Conscient de Saint-Aubin, notaire de Rivière-Ouelle, ayant alors son bureau à Kamouraska.

La famille d'Augustin Dubé

Joseph Dubé III (1702-1751), père d'Augustin, avait épousé Angélique-Rosalie Morin vers 1730, à Saint-Roch-des-Aulnaies, selon toute vraisemblance, car ni l'acte, ni le contrat de mariage n'ont été trouvés, s'il y en eut un.

Joseph Dubé est le fils de Louis Dubé (1676-1747) et de Marie-Angélique Boucher (1676-1717) mariés à Rivière-Ouelle le 28 janvier 1697. Ce Louis Dubé habite Rivière-Ouelle, rang de la Petite-Anse sur une terre qui fait front sur le fleuve Saint-Laurent, à la pointe dite *aux Iroquois*, où il a établi une célèbre pêche à marsouins, dès 1710¹. Joseph a donc pu s'adonner à la pêche avec ses frères Joseph, Augustin, Louis, Jean-François, Simon, Alexandre et Pierre, avant de s'établir à La Pocatière vers 1730-32.

Selon Tanguay, 13 enfants sont issus du mariage Dubé-Morin :

- Joseph (1730- 1751);
- Louis (1732-), m. Thérèse Nadeau en 1756;
- Angélique (1734-), m. Pierre Paquet en 1752;
- Barthélemi (1735);
- Marie-Joseph (1738-);
- Jean-Baptiste (1740-), m. Geneviève Ouellet en 1768;
- François-Marie (1742);
- Catherine (1744-), m. Jean Lebret en 1762;
- Marie-Louise (1746-);
- Augustin (1748-) né le 20 avril 1748;
- Judith et Charlotte (1751-), jumelles;
- Charlotte (-), m. Charles Miville, en 1771.

Augustin est donc le cadet de la famille; ses frères Louis et Jean-Baptiste se sont vraisemblablement partagé la terre familiale; il restait donc à Augustin soit d'acheter un lot à quelque part, soit de s'en faire

concéder un. L'occasion de se trouver un emploi en France, voire même une terre, n'était pas sans plaire à ce jeune homme autour de la vingtaine.

Le père d'Augustin décède alors qu'il a à peine trois ans; sa mère se remarie le 25 mars 1755 à Michel Lebrét-St-Amand, habitant à La Pocatière depuis 1736.

Il est peu possible qu'Augustin ait traversé en France en 1760 avec son patron, Joseph-Michel Cadet (1719-1781), après la défaite du Canada. Il n'avait que 12 ans. Je n'ai pas de renseignements à savoir s'il est allé en Europe en compagnie de quelqu'une de ses sœurs ou un autre frère. Mais c'est peu probable.

Joseph-Michel Cadet (1719-1781)

Joseph-Michel Cadet est né à Québec le 24 décembre 1719 de François-Joseph Cadet, boucher-marchand et de Marie-Joseph Daveine. On était marchand-boucher de père en fils chez les Cadet; même ses ancêtres de Niort au Poitou exerçaient ce métier.

Sa fortune cependant ne vint pas de son commerce de boucherie, mais plutôt de son poste de *munitionnaire du Roi à Québec*, et de ses relations avec, entre autres, Romain Dolbec, fournisseur de viande du Roi à Québec en 1730, avec l'intendant Hocquart en 1745 qui lui confia l'approvisionnement en viande requis par l'État jusqu'en 1756, et avec Péan et Bigot en 1755 qui lui obtinrent un contrat de 9 ans pour approvisionner les magasins du Roi à Québec, et fournir à l'armée les rations nécessaires aux soldats. Il approvisionna entre autres le sieur de Boishébert, seigneur de Rivière-Ouelle et capitaine d'un détachement de la marine, lors d'une expédition en Acadie en 1757-58.

Il fait affaire dans la viande, la farine, le poisson, les fourrures et l'expédition de diverses marchandises. Il posséda plus d'une vingtaine de navires, faisant cabotage et transport de Québec aux Antilles et en France. Le capitaine d'un de ses navires, le navigateur Maurice Simonin, fut interrogé en 1756 dans une affaire louche de fausse monnaie, où étaient également inculpés Joseph Ouellet de Kamouraska, Noël Dupont, notaire à Saint-Jean-Port-Joli, René Lusignan et un nommé Limousin. Ouellet et Lusignan furent trouvés coupables d'avoir fabriqué de la fausse monnaie et condamnés à mort ².

Une chance exceptionnelle, des *contacts* bien placés en haut lieu, un sens inné des affaires ont fait de Joseph Cadet un *millionnaire* prospère, ce qui lui permit de s'acheter des terres en France, dont le château de la Barbelinière, où notre Augustin Dubé est employé. Il est passé de l'étal de boucher à la vie de grand bourgeois; le petit seigneur d'animaux est devenu un grand seigneur de château.

Il ne put cependant éviter d'être incarcéré à la Bastille, où il subit, de même que ses comparses, Bigot, Péan, etc., un procès retentissant, où on le condamna à 6 000 000 de livres d'amendes, peine qui fut réduite en 1767 à moins de 4 000 000 de livres.

J.F. Boshier ³, historien de Joseph Cadet, raconte cet épisode qui nous éclaire sur les raisons du séjour d'Augustin Dubé en France :

Le 5 mai 1766, Cadet écrivait à Houdin (son ami) à Québec, de lui envoyer deux canots d'écorce, une calèche canadienne et un harnais, quelques charrues et quelques haches, de même qu'un bon garçon habitant la côte de Beaupré ou de l'Isle d'Orléans, bon laboureur et hardi en ce genre. Cadet offrait un contrat de neuf ans, à 200 livres par année. Cet homme est pour mettre sur ma terre, écrit-il. J'aurai une vraie satisfaction d'y voir des gens de ma patrie. Mais souvenez-vous que je veux un garçon et excellent laboureur.

La nostalgie du pays *aux arpents de neige*, mais aussi le désir d'exploiter ses nouvelles propriétés lui ont fait jeter les yeux sur son ancienne patrie. Mais quel hasard a permis que le laboureur choisi fut notre Augustin Dubé de La Pocatière? Bien malin qui pourrait déterrer les influences!

Références

- 1) Notaire Chambalon, 15 octobre 1713, 2 novembre 1713, 18 mai 1715.
Ordonnances des Intendants, 6 juin 1710, 16 mai 1715 et 11 avril 1718.
- 2) *Inventaire des Jugements du Conseil supérieur*, Vol. 2, p. 198, 3 février au 21 mai 1756.
- 3) Boshier, J.F., *Dictionnaire biographique du Canada*, Vol. III, p. 134 à 139.

Annexe

Consentement au mariage en France d'Augustin Dubé et de Rose-Angélique Blanchard - 1^{er} octobre 1770

Par devant le notaire royal résidant en la paroisse de Kamouraska, gouvernement de Québec, et les témoins cy-après nommés, fut présente dame Angélique-Rosalie Morin, veuve de Joseph Dubé demeurant au dit lieu et paroisse de Ste-Anne, Côte-du-Sud, autorisée du sieur Michel Lebre dit St-Amand, son second mari, à ce présent, Laquelle, sur la réquisition à elle faite par Augustin Dubé, son fils, actuellement au service de monsieur Joseph Cadet, cydevant munitionnaire du Roy en cette colonie, en son château de la Barbelinière en Poitou, de vouloir bien consentir à son mariage avec Rose-Angélique Blanchard, de la paroisse de St-Pierre de Thuré, près Châtellereau en Poitou, nous a déclaré et déclare par ces présentes qu'elle consent volontairement au dit mariage, et qu'elle prie le Seigneur d'y donner la bénédiction, qu'elle prie Monsieur Cadet, qu'elle regarde comme le protecteur de son fils de vouloir bien avoir la bonté de la représenter à tous actes nécessaires pour parvenir au dit mariage, approuvant tout ce qui sera fait;

Fait et passé à Ste-Anne en la maison de la dite dame Angélique-Rosalie Morin, veuve de Joseph Dubé, l'an mil sept cent soixante dix, le premier octobre avant midy, en présence des sieurs Pierre-Antoine Duchouquet et Augustin Lauzier, négociants, demeurants en la dite paroisse de Ste-Anne, témoins soussignés qui ont avec le dit notaire soussigné, signés à la présente minute; et ont, la dite dame Angélique-Rosalie Morin, veuve de Joseph Dubé, et Michel Lebre dit St-Amant déclarés ne savoir écrire ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

Not. St-Aubin.

Le village de Thuré est à 7 kilomètres au nord-ouest de Châtelleraut; nous croyons que le château de la Barbelinière devait se trouver dans la même région.

Il existe aussi près de Thuré un hameau nommé *Les Blanchards*; il serait intéressant de savoir d'où vient ce nom de **Blanchard**. Ne serait-il pas d'origine acadienne?

Le contrat de mariage ne précise pas qui sont les parents de Rose-Angélique **Blanchard**. Est-elle française ou canadienne? Le couple **Dubé-Blanchard** a-t-il eu des enfants? Sont-ils venus au Canada après le mariage? Y aurait-il des descendants **Dubé** dans cette région du Poitou?

* * * * *

SIX GÉNÉRATIONS VIVANTES, C'EST RARE

par Jacques Saintonge

Les journaux, la radio et la télévision viennent de rapporter un événement extrêmement rare. Madame Marie-Louise Meilleur qui a célébré récemment ses 113 ans dans un centre d'accueil de North Bay, en Ontario, est l'aïeule de six générations vivantes. Cette vénérable arrière-arrière-arrière-grand-mère a été interviewée à la radio le jour de son anniversaire, le 29 août dernier. Elle m'a semblé d'une lucidité extraordinaire. On lui a même demandé de chanter quelque chose. Sans hésiter, elle a entonné : "C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau!"

Pour sa fille Olive Therrien, âgée de 73 ans et résidant à Peterborough, "elle a été une mère extraordinaire; c'était une personne très travaillante et très religieuse" (1). Madame Meilleur est née à Kamouraska le 29 août 1880. Faute d'avoir trouvé son mariage, j'ai fait une vérification. Il y a bien une Marie-Louise née ce jour-là à Saint-Louis de Kamouraska. Elle a été baptisée deux jours plus tard, voici cet acte :

B 60
Marie Louise Fébronie Chassé
Le trente et un Août mil huit cent quatre vingt, nous prêtre soussigné, avons baptisé Marie Louise Fébronie née l'avant-veille du légitime mariage de Pierre Chassé, cordonnier, et de Fébronie Levêque de cette paroisse - Parrain William Blais, commis marchand, Marraine Marie Louise d'Amours qui, ainsi que le père ont signé avec nous. Lecture faite -.

(Signé) *Pierre Chassé W. Blais M.L. d'amours*
F.H. Leclerc Pr

Le Nouvelliste (2) signale également ce qui pourrait être le record de la plus jeune arrière-arrière-arrière-grand-mère. Madame Rose-Anna Laganière, de Trois-Rivières-Ouest, âgée de seulement 89 ans, est aussi l'aïeule de six générations vivantes. Elle est suivie de sa fille, Rose Potkoff-Nolet, 72 ans; de sa petite-fille Hélène Nolet-Corbeil, 56 ans; de son arrière-petit-fils Michel Corbeil, 39 ans; de son arrière-arrière-petite-fille Dina Corbeil, 18 ans; enfin, de son arrière-arrière-arrière-petite-fille Kim Cyr, 8 mois.

La Voix de l'Est (3) rapporte également six générations vivantes en 1977. Âgée de 97 ans, madame Hermina dite Mina Plante-St-Onge, qui a eu 23 enfants et qui vivait alors chez l'une de ses filles à Sainte-Cécile-de-Milton, était fière des cinq générations venues après elle. Cette lignée compte sa fille Léona St-Onge-Robey, née le 14 octobre 1901; sa petite-fille Lucille Dickey, 51 ans; son arrière-petite-fille Charline Keer, 35 ans; son arrière-arrière-petite-fille Kim Mary, 17 ans, ainsi que son arrière-arrière-arrière-petit-fils Stevens Williams, 3 mois.

Hermina Plante, fille de Pierre et de Zénaïde Beauregard, est née à Sainte-Cécile le 8 février 1880, soit la même année que Marie-Louise Meilleur qui, elle, vit toujours. Elle a épousé Elphège St-Onge à Roxton Falls, le 25 février 1895. Au moment où a paru l'article de *La Voix de l'Est* en 1977, je l'ai tout de suite inscrite dans mon album de centenaires, convaincu qu'elle allait atteindre sa centième année. Elle l'a ratée de peu, s'éteignant le 17 octobre 1978, à l'âge de 98 ans et 8 mois. À cause de la vitalité extraordinaire de sa famille, j'ai fait pour elle une exception. Elle a toujours sa place dans mon album.

(1) *Le Soleil*, 31 août 1993, p. A-6.

(2) *Le Nouvelliste*, 14 août 1993, p. 28.

(3) *La Voix de l'Est*, 9 avril 1977.

* * * * *

LA FAMILLE BEAUPRÉ-BONHOMME-DULAC

par Jean Bonhomme *

Une trentaine de colons **Beaupré**, **Bonhomme** et **Dulac** franchirent l'Europe pour atteindre l'Amérique du Nord.

Le plus prolifique d'entre eux fut **Nicolas Bonhomme**, époux de **Catherine Goujet**. Le contrat de mariage eut lieu le 9 septembre 1640 aux Trois-Rivières et fut insinué par le notaire **Pirabe** le 7 janvier 1641 à Québec. **Nicolas Bonhomme**, laboureur de son vivant, habita la région de Québec. Sa paroisse d'origine est **Sainte-Croix de Fécamp**, pays de **Caux** en Normandie (Département de la **Seine-Maritime**, France).

De nos jours, **Fécamp**, petite station balnéaire sise près de la **Manche**, ne possède pas de registre antérieur à 1671. Cependant les paroisses avoisinantes peuvent peut-être espérer une continuité des recherches. Le nom **Bonhomme**, en langue d'oïl, signifie paysan. Il demeure un nom relativement connu en France. Quatre des enfants du couple **Bonhomme-Goujet** devaient laisser une descendance considérable en Amérique, à savoir :

Guillaume, **Ignace**, **Nicolas** et **Catherine**.

- **Guillaume**, premier seigneur de la seigneurie **Bonhomme** (connue aussi sous le nom de **La Montagne** ou de **Bélaïr**), épousa **Françoise Huché**. Il est l'ancêtre des **Dulac** qui peuplent aujourd'hui la **Beauce** et les régions de **Montréal** et de **Québec**. Le fils de **Guillaume**, **Nicolas** (époux de **Louise Cloutier**), adopta le premier, le surnom **Dulac**. Il aurait habité la seigneurie **Bonhomme** où se trouve un lac. Ce surnom l'aurait différencié des autres propriétaires de la seigneurie. Officiellement le surnom apparaît en 1694.

- **Ignace**, époux d'**Agnès Morin** et d'**Anne Poirier**, est l'ancêtre de la plupart des **Beaupré** d'Amérique. La première apparition du surnom **Beaupré** apparaît en 1678, lorsque sa femme (**Agnès Morin**) est citée à procès pour paroles injurieuses tenues à l'égard de **Frontenac**. Dans l'acte, on ne connaît pas le nom de l'injurieuse, mais on sait qu'elle est la femme d'un dénommé **Beaupré**. Quelque cent ans plus tard, les descendants délaissèrent le nom **Bonhomme** pour adopter le surnom **Beaupré** comme nom principal. La plupart des **Beaupré** de la région de **Québec** et du bas du fleuve sont les descendants d'**Ignace Bonhomme** dit **Beaupré**, mais on dénombre les descendants d'**Ignace** presque partout sur le continent américain, autant dans les provinces canadiennes que les états américains.

- **Nicolas** fut le seul dont les descendants conservèrent le nom originel de famille : **Bonhomme**. Ils sont aujourd'hui concentrés dans les régions de l'**Outaouais** et de **Montréal**.

- Finalement, **Catherine**, la cadette des enfants des parents **Bonhomme-Goujet**, est l'ancêtre des **Berthiaume** d'Amérique grâce à son mariage avec **Jacques Berthiaume**.

Des esclaves furent affranchis au début et au milieu du **XIX^e** siècle en **Louisiane**. Ils devaient adopter le nom de **Bonhomme**. Et, semble-t-il, il n'y aurait aucune relation entre ces **Bonhomme** et les **Bonhomme** d'**Haïti** dont les ancêtres français seraient arrivés vers la fin du **XVIII^e** siècle à **Saint-Domingue**.

* Résumé d'une conférence présentée par **M. Bonhomme** devant des membres de la **Société de généalogie de Québec** le 21 avril 1993.

Finale­ment, quelques Écos­sais **Bonhomme** émigrèrent au Canada durant la période 1860–1930.

Deux autres colons **Beaupré** laissèrent une descendance certaine en terre d'Amérique. Le premier, François–Pierre **Beaupré**, originaire de Metz (Département de la Moselle, France), épousa Thérèse **Mercier** à Québec le 23 octobre 1725. Selon Sulte, il fut assassiné aux Forges de Saint–Maurice aux Trois–Rivières en 1739. Ses descendants peuplèrent surtout la région de Joliette et quelques états américains.

Le second, Louis de Xavier dit **Beaupré**, époux de Marie–Jeanne **Delpêche**, ne nous est connu que par trois actes d'état civil. Cependant, ses descendants peuvent être retracés encore de nos jours. Ils habitent principalement la région de Joliette. Le géant Édouard **Beaupré** (8 pieds, 3 pouces) est un de ses descendants.

Finale­ment notons que Jacques **Aubuchon** dit **Leloyal**, époux de Mathurine **Poisson**, est l'ancêtre de quelques **Dulac** d'Amérique du Nord.

Plusieurs familles adoptèrent le nom **Beaupré** pendant quelques générations au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, mais l'abandonnèrent par la suite. Il s'agit des **Baribeau** dit **Beaupré**, **Brissette** dit **Beaupré**, **Richard** de **Beaupré**.

Quelques colons ou habitants adoptèrent le surnom **Beaupré**, mais n'eurent pas de descendance connue, comme **Péronnet** de **Beaupré**, **Béatrix** de **Beaupré**, **Lanier** dit **Beaupré**, **Sarras** dit **Beaupré**. Ce dernier aurait émigré en France après la Conquête de 1759 et se serait permis d'insulter les révolutionnaires à Paris lors de la Terreur en 1793. L'origine du surnom **Beaupré** adopté par tous les colons est encore inconnue. Signalons que **Beaupré** désigne le mât avant d'un navire. Le nom en France a été associé à une puissante maison de nobles : les **Choiseul**, lorsque la seigneurie de **Beaupré** s'est rattachée à la maison de **Choiseul**.

Aujourd'hui les noms **Bonhomme**, **Beaupré** et **Dulac** abondent dans la géographie et le folklore québécois.

* * * * *

Décès de M. J.–André Tremblay

La Société de généalogie de Québec déplore le décès de M. J.–André **Tremblay**, l'un des premiers membres de la Société canadienne de généalogie, nom qu'a porté notre Société de 1961 à 1974. M. **Tremblay** est décédé le 4 septembre 1993, à l'hôpital Saint–Sacrement. Ses funérailles ont eu lieu le 7, en l'église Saint–Sacrement, et son corps a été inhumé au cimetière Belmont.

M. **Tremblay** est né le 30 juillet 1915, de l'union de Dr Euloge **Tremblay** et d'Irma **Simard**. De son mariage avec Gemma **Wintle** est issue une fille, Danielle, mariée à Stan **Konin**. M. **Tremblay** a œuvré au ministère des Richesses naturelles. Il a colligé quelque 80 000 mariages de **Tremblay**, collection acquise par les Archives nationales de Québec. En mars 1962, il avait présenté aux généalogistes de Québec sa méthode de classification des **Tremblay**.

À la famille éprouvée L'Ancêtre offre ses plus sincères condoléances.

* * * * *

PERSPECTIVES GÉNÉALOGIQUES PRÉSENTES ET À VENIR

par H.P. Tardif

Au cours d'une période de quelques semaines en 1990, j'eus l'occasion de faire un appel téléphonique à un très grand nombre d'abonnés du téléphone au nom de Tardif, de la ville de Québec, concernant "Les familles Tardif d'Amérique" et leurs activités. Cette expérience m'en apprend beaucoup sur plusieurs aspects de la vie et sur la fragilité des relations humaines car j'y ai recoupé toutes les classes de la société, tous les niveaux de scolarité et d'éducation et toutes les conditions possibles au point de vue de l'âge, de la santé, de l'état matrimonial, etc.

Comme j'allais souvent de surprise en surprise, je décidai de prendre des notes, notes que j'ai colligées dans ce court article qui devrait intéresser non seulement les Tardif mais toutes les familles, quel que soit le patronyme! Alors, voici le résumé de ces observations.

En premier lieu j'aimerais noter que même si le bottin téléphonique venait à peine d'être publié lorsque j'ai commencé mes appels, un grand nombre de numéros étaient incorrects : soit qu'il n'y avait plus de service à la demande de l'abonné, que le service avait été suspendu, que le numéro avait été changé, que le numéro était maintenant celui d'un autre abonné (qui répond), ou que le numéro avait été changé pour un numéro confidentiel. De plus, certaines personnes sont inscrites sous deux entrées distinctes à deux adresses différentes dans l'annuaire du téléphone : à leur résidence et à leur lieu d'affaires comme par exemple Robert Tardif et Robert Tardif Inc. ou bien J. Tardif de Stoneham et Jack Tardif de Sainte-Foy. Comme tous ces cas comptent pour environ 10% des abonnés, c'est non seulement ennuyeux mais le nombre de personnes que l'on peut rejoindre se trouve réduit considérablement. Mais tout cela n'est rien comparé aux problèmes humains que j'ai rencontrés et décrits ci-dessous.

Sur la question de la participation aux activités de l'Association, certaines personnes se décident immédiatement et disent "oui ça m'intéresse beaucoup" ou "non ça ne m'intéresse pas du tout". D'autres, par contre, ne peuvent se décider : elles en parlent à leur conjoint, à leur famille, elles "méditent" là-dessus mais ne rappellent jamais ou rarement. Intéressées mais pas assez pour prendre une décision.

Mais un grand nombre de personnes sont intéressées malgré qu'elles ne puissent pas participer aux activités pour un nombre considérable de raisons. Plusieurs disent en toute simplicité que leur budget est trop serré, qu'elles n'ont pas ou n'ont plus d'argent, qu'elles ne sont pas assez riches et qu'elles ne peuvent se permettre cela. Certains sont sur le bien-être social, certains sont étudiants sans grande ressource, d'autres sont sans travail ou viennent de perdre leur emploi, un autre est malade sans argent et vit au jour le jour. Par contre, une femme intéressée m'a dit : "Je suis en chômage ainsi que mon mari, mais rappelez-moi dans quelques mois, j'aurai trouvé quelque chose et je suis intéressée à l'Association". Beaucoup d'autres sont malades, handicapées ou impotentes, sortent de l'hôpital, viennent de faire une crise cardiaque, souffrent de hernie, de diabète ou se disent trop âgées. J'ai rencontré des Tardif de 82, 84 et 90 ans! Une personne était aveugle et une autre en train de le devenir, dû à une dégénérescence de la macula (partie de la rétine de l'œil) ce qui ne lui permet plus de lire. Par contre, suite à un accident, une femme souffre d'un traumatisme crânien et elle voit double! On retrouve des combinaisons de tous ces cas, comme celui d'une femme handicapée, sans les moyens, sur le bien-être social.

Ceci n'épuise pas les raisons qui empêchent les personnes même intéressées, de participer activement. En voici d'autres : responsabilités financières, mariage, rénovation du sous-sol, construction d'une maison, travail de nuit, voyages trop fréquents, "je suis handicapé et paralysé", "je suis seul et m'occupe de mon fils de 45 ans invalide qui ne marche pas et ne parle pas" "je prends soin de ma mère qui a 82 ans", "je

* Ces noms sont fictifs.

n'ai pas d'argent à mettre sur rien", "je viens d'être opérée pour le cancer du foie, je passe mon temps au lit et ne peux même plus lire", "mon fils de deux ans est enterré demain".

Sur ce sujet des maladies, le cas extrême est celui des personnes décédées! Une femme m'a dit que son mari était mort depuis seize ans mais elle était toujours inscrite dans le bottin téléphonique sous le simple nom de "Gérard" Tardif. C'est toujours un peu embêtant lorsqu'on demande à parler à quelqu'un de se faire dire qu'il est mort depuis un mois, un an, seize ans et même vingt ans!

Revenons maintenant à ceux qui ne sont pas du tout intéressés. Voici quelques-unes des raisons : "J'veux rien savoir de ça", "je sais tout ce dont j'ai besoin sur les Tardif", "je ne vis pas dans le passé", "je ne connais pas mes ancêtres ni mon arbre et je ne veux rien savoir", "ma famille est en banqueroute – ma branche est débranchée", "je suis divorcée et on ne se parle plus", "je n'ai pas de descendance", "je suis une personne adoptée par des Tardif", "je n'ai su que dernièrement que j'étais un Tardif car j'ai été adopté et élevé sous un autre nom", "je n'ai pas d'argent à gaspiller", etc.

Sur le sujet des prénoms, un très grand nombre de personnes dans le bottin téléphonique n'ont qu'une initiale au lieu de leur prénom complet et ce sont en grande partie des femmes. Elles sont soit veuves, divorcées, séparées, célibataires, monoparentales, etc. Comme il n'y a en général aucune indication du sexe de ces personnes dans le bottin, ni du fait qu'elles peuvent être Tardif par naissance ou par alliance, le début de la conversation est quelquefois difficile, d'autant plus que l'histoire de ces personnes est souvent compliquée. Par exemple, j'appelle X. Tardif. C'est une femme qui répond. Son mari Tardif l'a quittée; elle ne "veut rien savoir"! J'appelle Y. Tardif. Elle n'est pas au courant des activités passées de l'Association car elle était anciennement inscrite sous le nom de son mari. Divorcée, elle vient juste de reprendre son vrai nom de Tardif!!

Plusieurs femmes veuves et âgées ne sont plus intéressées à la famille du mari (Tardif) surtout dans le cas où c'était leur deuxième mari. Les jeunes femmes hésitent à dire que leur mari Tardif ne demeure plus à la maison. Dans un cas ou deux, c'était la conjointe Tardif qui avait quitté le domicile. Par contre, quelques jeunes femmes Tardif monoparentales n'ont pas hésité à m'informer de leur situation et à mentionner qu'elles étaient très intéressées à faire connaître l'Association des familles à leurs enfants qui portaient leur nom.

Dans un ordre d'idées un peu semblable, une jeune fille Tardif n'était pas trop intéressée à l'Association car, vu que ses parents étaient séparés et qu'elle demeurait avec sa mère, elle était sur le point de changer de nom et prendre celui de sa mère! Dans deux autres cas, j'ai rencontré des fils par adoption. L'un d'eux n'était réellement pas intéressé à la généalogie de la famille dont il portait le nom. En tout, j'ai rencontré cinq personnes Tardif par adoption.

Il est assez facile de comprendre qu'une femme Tardif par alliance (ou de naissance dans certains cas) ne soit plus très intéressée aux familles Tardif. Malheureusement, il y a un grand nombre de cas semblables car le nombre de personnes âgées augmente et les jeunes pour les remplacer ne sont pas là à cause du phénomène de la dénatalité. Toute autre chose étant constante, je ne serais pas surpris si le nombre de Tardif abonnés du téléphone allait en décroissant dans les prochaines années.

Un fait qui m'a bien surpris, c'est qu'un grand nombre de personnes, bien qu'elles connaissent le nom de leurs parents, n'ont aucune idée du lieu et de la date de leur mariage. Quant à leurs grands-parents, ils ne savent souvent pas le nom de leur grand-mère et encore moins les détails du mariage.

Une dernière question a été soulevée à quelques reprises, exemplifiée par celle d'une jeune femme monoparentale. Elle m'a dit : "Mais comment pourrez-vous faire de la généalogie à l'avenir avec les parents divorcés ou non mariés, les familles décomposées, reconstituées, recomposées? Tous les amis que je connais sont séparés, divorcés, remariés, "accotés" et ils vivent en familles reconstituées où les enfants ont trois ou quatre "parents" jusqu'à six grands-parents, etc., etc. Par exemple, une amie a une fille d'un

père inconnu et un enfant d'un autre homme avec qui elle vit mais qui n'a pas adopté le premier enfant. Une autre amie a trois enfants de trois hommes différents y compris du dernier avec qui elle vit non mariée.

Une famille reconstituée (pour l'instant), dont l'homme et la femme avaient des enfants, ont maintenant leurs propres enfants. Problèmes de noms, d'adoption, etc. Dans ces familles, on entend souvent les parents se dire : "Eh là! mes enfants et tes enfants se chicanent avec nos enfants!" Comme m'a dit une amie âgée de 86 ans, avec qui je discutais de la question : "C'était beaucoup plus facile dans notre temps quand il y avait seulement les enfants du premier lit, ceux du deuxième lit et ceux du divan du dimanche après-midi!!"

Une jeune monoparentale Tardif m'a dit que c'est plus rentable d'être monoparentale, car lorsque le père est inconnu, les femmes peuvent avoir plus grand crédit d'impôt et plus d'aide financière. Ceci me rappelle l'histoire du jeune garçon à qui le maître d'école demande de faire signer son bulletin par ses parents. Il répond : "Oui, monsieur, mais dois-je le faire signer par mon père naturel, mon beau-père, le troisième mari de ma mère, ma vraie mère ou la quatrième femme de mon père naturel qui vit avec nous?"

Mais revenons à notre sujet. Après avoir fait un grand nombre d'appels, il devient plus facile de faire les autres, car on trouve un nombre croissant de personnes qui ont entendu parler de la question par d'autres, comme leurs parents, enfants, frères ou sœurs qui ont déjà reçu un tel appel, ce qui rend la conservation plus facile, puisque ces personnes ont déjà considéré la question et sont prêtes à répondre.

À l'exception de quelques réponses brusques et bourruées de la part d'un très petit nombre de personnes, j'ai été très bien accueilli, et cette expérience m'a permis d'en apprendre beaucoup non seulement au point de vue généalogique mais au point de vue humain, et j'en suis reconnaissant à tous ceux qui ont bien voulu me parler et me faire participer à ce "petit voyage dans leur vie privée"!

* * * * *

GÉNÉALOGIE JERSIAISE ET GUERNESIAISE

par H.P. Tardif

Au cours d'un voyage récent en Gaspésie, j'ai eu le plaisir de rencontrer M. Marcel Garnier, de Paspébiac, membre de la Société de généalogie de Québec et fondateur du Centre de Généalogie Jersiaise et Guernesiaise du Québec.

Ce Centre a été créé récemment à Paspébiac et M. Garnier, d'origine jersiaise lui-même, est en mesure d'aider presque tous les Canadiens d'origine anglo-normande à faire leur généalogie, à partir de la date d'arrivée de leurs ancêtres jusqu'aux années cinquante environ. Il s'agit de lui écrire à l'adresse suivante en incluant quelques informations sur les parents et les grands-parents, ainsi qu'une enveloppe affranchie : Case postale 897, Paspébiac (Québec), G0C 2K0. Il promet une réponse à toutes les personnes intéressées avec le coût estimé des recherches, qui est très minime, variant de trois à dix dollars.

Mentionnons en terminant quelques noms anglo-normands typiques : Agnes, Ahier, Amiraux, Alexandre, Amy, Anez, Annet, Appleby, Aubin, Avoine, Biard, Lesieur, Lemer, Garnier, Mauger, Lebouthillier, Robin, etc., etc., y compris certains Tardif venant de Guernesey! Les descendants des premiers arrivants sont maintenant dispersés aux quatre coins du Québec et de l'Amérique.

* * * * *

LA TAILLE DU CHROMOSOME Y A-T-ELLE UNE INFLUENCE SUR LES LIENS MATRIMONIAUX DE NOS ANCÊTRES?

par Paul Genest

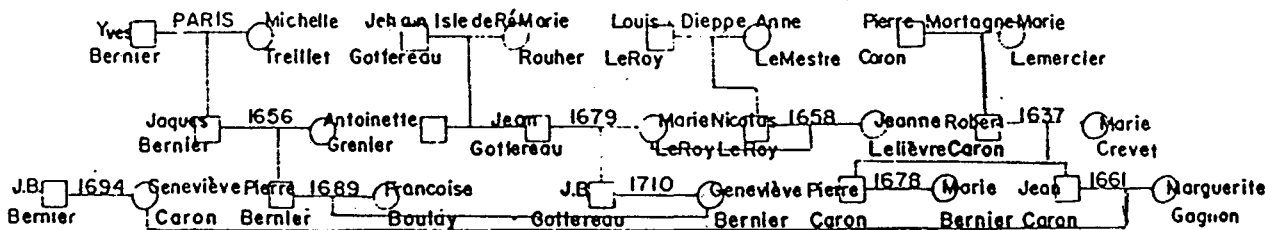
On sait que, chez les mammifères, les individus mâles ont une caractéristique chromosomique, à savoir qu'ils se différencient des femelles par la présence, dans leur caryotype, d'un chromosome Y auquel sont rattachés les caractères sexuels.

Dans l'espèce humaine, le chromosome Y est un des plus petits chromosomes. Cependant, chez certains individus, on note que l'Y est, soit plus petit ou plus grand que la moyenne. Ces différences sont constantes et caractéristiques d'un individu et, de plus, transmissibles à la descendance masculine, ce qui permet de l'identifier positivement. C'est pourquoi, dans une lignée familiale, l'Y a une morphologie constante de père en fils. Si bien que, dans une étude généalogique, on note une stabilité morphologique dont le caractère peut être retracé durant plusieurs générations, notamment jusqu'à l'ancêtre venu au pays, au dix-septième siècle, voire plus loin encore. Cette constance généalogique autorise à vérifier la pureté de la lignée masculine, car son absence chez un individu de la lignée laisse croire à l'existence d'une illégitimité ou d'une adoption dont le caractère des chromosomes sexuels se retrouve dans la descendance, en dépit du nom de famille.

Au cours d'une étude cytogénétique de lignées familiales dont les ancêtres ont vécu à Cap-Saint-Ignace, lignées remarquables par la présence d'un Y de grande taille, nous nous sommes amusés à retracer les alliances matrimoniales entre elles.

La figure montre les résultats de cette étude qui révèle une affinité due à la présence de nombreux descendants dans une région peu peuplée ou encore, l'influence de la taille du chromosome Y peut avoir démontré une affinité matrimoniale, car on peut penser que, parmi les gènes dont l'Y est porteur, il peut en exister qui jouent un rôle dans les liens parentaux. En effet, il y a quelques années, nous avons rapporté que, dans une certaine lignée familiale porteuse d'un grand Y, le nombre d'avortements spontanés était plus grand que la moyenne. Il n'est pas impossible de croire que la taille de l'Y ait joué un rôle dans le cas présent.

Alliance matrimoniale avec des individus porteurs d'un grand chromosome Y



Les noms sont les lieux d'origine des ancêtres des quatre lignées.

Les dates sont celles du mariage.

L'ÉVÈNEMENT DE 1893

Recherche : Jacques Saintonge

"Through Canada with a Kodack"

Edinburgh, 1893 – La comtesse d'Aberdeen, l'épouse de Son Excellence le nouveau gouverneur du Canada, vient de réunir en un joli volume, édition de luxe, les intéressantes lettres qu'elle publiait sur Québec, Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto, Hamilton, Winnipeg, Calgary, etc., dans la revue mensuelle, *Onward and Upward*, qu'elle rédigeait depuis plusieurs années, à son château, Haddo House, en Écosse.

Enjolivé d'une centaine d'excellentes photographies, prises par elle au vol, des lieux qu'elle a visités en Amérique en 1890–91–92, le volume nous fait l'effet d'un riche écrin littéraire ou mieux d'une mosaïque radieuse où se groupent et scintillent mille esquisses chatoyantes des endroits visités, mille souvenirs bienveillants des personnes qui ont accueilli la gracieuse et spirituelle comtesse, son époux distingué et ses fils et ses filles chéries, dont l'une, de douze printemps, rédige la charmante et utile Revue de la jeunesse intitulée *Wee Willie Winkie*. On y rencontre en outre de palpitants récits, des légendes indiennes qui reflètent les coutumes et les étranges croyances des sauvages. Un arôme de douce sympathie s'exhale du volume qui, certainement, dénote chez l'écrivain un esprit observateur, cultivé, une grande finesse d'appréciation, un style vif, coloré, fascinateur par sa simplicité. (20 septembre 1893)

Grand incendie – Le village Sillery menacé de destruction – Plusieurs maisons détruites

(Par message téléphonique) – Sillery 21., 1 h p.m. – Un grand incendie ravage en ce moment le village Sillery, qui est en conséquence menacé de destruction.

Le feu s'est déclaré vers 10.36 heures dans la maison de M. Falardeau, épicier, et s'est propagé rapidement et communiqué aux maisons voisines.

Les citoyens de la localité ont fait tout en leur possible pour contrôler l'incendie, mais n'ayant pas de pompes à leur disposition, ils n'ont pu lutter avec succès contre l'élément destructeur.

Jusqu'à présent quatre maisons ont été réduites en cendres. Une grande excitation règne dans tout le village. (21 septembre 1893)

Les pertes et les assurances – Six maisons détruites – L'origine du feu

2 heures p.m. – Sillery, 21 – L'incendie est contrôlé. Le nombre des maisons s'élève à six. Voici les noms des incendiés : M. David Falardeau perd sa maison, maison qu'il évalue à \$1,500; son stock, \$10,000, ses meubles qu'il évalue à \$1,500; une seconde maison, \$600, ses hangars, etc. Le tout environ une douzaine de mille dollars.

Il possède les assurances suivantes : \$2,500 à la "Manchester"; \$2,500 à la "Western" de Toronto; \$2,000 à la Lancashire. Plus, \$400 sur sa petite maison. En tout \$7,400. Il est épicier.

Martin Philipps, propriétaire de bateaux à vapeur, perd deux maisons valant \$1,000. Petite assurance.

Paul Poliquin, journalier, perd une maison, un hangar et du bois, le tout valant environ \$500. Pas d'assurances.

M. Gauthier perd maison, granges, etc., le tout valant \$1,000. Assurance, \$300.

Madame Forsyth perd sa maison valant \$150.

Peter Managhen, une maison, \$500.

Les pertes s'élèvent à environ \$15,000 en tout et les assurances à \$9,000 environ.

D'autres personnes ont subi des dommages, entre autres M. Timmony, maire de la paroisse, M. Aubin, marchand, M. Larkin, etc.

La majeure partie des meubles des différents propriétaires a pu être sauvée, grâce au travail des gens de l'endroit qui se sont distingués par leur énergie et leur courage. Munis d'une pompe à incendie fournie par M. Sharples, ils ont réussi à circonscrire l'incendie et à en arrêter les ravages.

Les incendiés ont transporté leurs meubles dans le cimetière Mont Hermon et dans les champs avoisinants. Les pompiers de Québec se sont rendus sur les lieux de l'incendie afin d'aider à protéger le reste du village. Mais – ce qui est hélas! bien souvent le cas dans nos campagnes – l'eau fait complètement défaut et pour tout partage les pompiers avaient une citerne.

Parmi les gens de Sillery qui se sont le plus distingués au travail, mentionnons MM. Bergeron, Ryan, le frère Hiéronymus, le R.P. O'Reilly, desservant de la paroisse, etc.

MM. Sharples et Dobell ont mis tous leurs employés à la disposition des victimes de la conflagration.

M. le maire Timmony s'est chargé de la partie des rafraîchissements.

Pendant l'incendie un des travailleurs, un Irlandais, a reçu un coup de hache en plein front. La blessure bien que profonde et douloureuse n'est heureusement pas dangereuse.

Le théâtre de l'incendie – près de l'église – couvre une superficie d'environ trois arpents carrés.

Le feu a pris origine dans la maison de M. Falardeau, dans la boiserie entre la cloison et la cheminée et en un instant il est devenu incontrôlable. L'incendie a duré environ quatre heures.

Toutes les maisons du côté ouest de la rue eut pu être sauvées du désastre. (21 septembre 1893)

Le vélocipède

Quelle est l'origine du vélocipède, de cette coquette machine devenue si à la mode aujourd'hui?

Il faut en attribuer la paternité aux Chinois. Cela n'étonnera personne car nous étions déjà si tributaires de la Chine pour une foule d'inventions, telles que les journaux, les billets de banque, les timbres-postes, etc., toutes œuvres incontestables du progrès de ce lointain pays.

Il est vrai que dans les monuments égyptiens, et notamment au musée du Louvre, on trouve des trucs ou des apparences d'un genre de locomotion inconnu, mû autrement que par des bêtes de somme; mais la construction et l'usage même de ces véhicules échappent aux savants. Tandis qu'en Chine, aucun doute ne peut exister sur le fonctionnement d'un véhicule ayant beaucoup d'analogie avec le vélocipède, ainsi que le relate un ouvrage publié à Londres en 1625.

C'est un Père Jésuite, le Père Ricius, qui parle le premier de ce genre de véhicule et c'est en Chine qu'il l'a vu en usage à cette époque. (2 octobre 1893)

Faits importants

D'après le dernier recensement américain, on compte aux États-Unis, 110 femmes avocats, 165 femmes ministres, 320 femmes auteurs. On trouve en outre dans la classe féminine 588 journalistes, 2061 artistes, 2136 architectes, 3106 éleveurs de bestiaux, 5135 fonctionnaires du gouvernement, 2438 médecins et chirurgiens, 13 182 musiciennes de profession, 56 800 cultivateurs et planteurs, 141 465 chefs de maisons de commerce et 155 000 institutrices. (2 octobre 1893)

Le sentiment français en Canada - Le drapeau tricolore

Le *Journal des Débats* publie une correspondance de Montréal dont nous extrayons le passage qui voici :

À ceux qui doutent de la persistance réelle du sentiment français chez les Canadiens, les Québécois viennent de répondre par une manifestation des plus significatives. L'autre jour, quelques matelots d'un vaisseau de guerre anglais saisissent et traînent dans la boue un drapeau tricolore. Aussitôt la ville est en révolution et réclame le châtiment des coupables. Il est à craindre qu'ils ne se retrouvent jamais. On ne saurait imaginer en France avec quelle unanimité les Canadiens ont adopté les trois couleurs. Pour un Français qui débarque, c'est une surprise émouvante.

Ce sont aussi les trois couleurs que les maçons arborent au toit des maisons; qui battent à l'arrière des petits vapeurs, où s'entassent les pèlerins en route pour Sainte-Anne-de-Beaupré, qui, les jours de fête, s'éploient à toutes les fenêtres, au milieu de tous les cortèges.

L'Angleterre a bien octroyé à la province de Québec un étendard particulier, où elle a eu la générosité de laisser parmi les armes britanniques quelques fleurs de lis, en souvenir d'un passé inoubliable. Mais les Canadiens ont préféré d'abord le drapeau blanc et, depuis un demi-siècle le drapeau de la France contemporaine.

On peut voir à Montebello, dans la demeure hospitalière d'Amédée Papineau, le drapeau que les vaillants de 1837 avaient rêvé de donner en Canada libre. Il est blanc, rouge, violet, mais d'un violet si près du bleu!

L'incident de Québec n'aura pas de suites. Pourtant, il y a une dizaine d'années, le sang a failli couler pour laver une pareille injure. Les milices faisaient la petite guerre, à la Prairie, en face de Montréal : une brigade d'Ontario contre une brigade de Québec. Or, quelques habitants faisaient un succès électoral et promenaient un drapeau tricolore. Des soldats anglais les rencontrèrent, les assaillirent, leur enlevèrent le drapeau. Les victimes allèrent se plaindre au camp. En quelques minutes, les Français sont armés, rangés en bataille et marchent, baïonnette au canon, sur les Anglais. Ceux-ci prennent peur, parlementent et accordent une réparation éclatante; le drapeau tricolore flotte sur le camp jusqu'au coucher du soleil." (10 octobre 1893)

Les Mormons canadiens - Ont une énorme quantité de tantes et de cousines

Ottawa, 11 - Le Révérend Dr Robertson, surintendant des missions du Nord-Ouest, est en cette ville. Le révérend docteur parle en termes élogieux des mormons, en ce qui concerne leurs rudes labours et l'excellence de leur mode de culture, ce qui en fait une classe de colons désirables. Les mormons du Nord-Ouest se disent soumis aux lois relatives à l'autorité dans les matières civiles et religieuses. Ils savent que la polygamie n'est pas tolérée en Canada, et ils disent se conformer à cette ordonnance. Cependant, dit le ministre Robertson, si vous visitez les résidences de certains particuliers, vous rencontrez un si grand nombre de *tantes* et de *cousines*, que vous êtes justifiable de supposer qu'ils

pratiquent la polygamie au Nord-Ouest aussi bien qu'à Salt Lake City. Aucun missionnaire ne peut être écouté dans cette étrange colonie. (12 octobre 1893)

Mort d'un ancien québécois

M. P.L. Normandin, ancien employé civil à Québec, vient de mourir à Montréal. C'est un ancien zouave pontifical et il a fait longtemps partie de l'Union Musicale de Saint-Jean-Baptiste de Québec. Les restes mortels ont été transportés à Québec. (14 octobre 1893)

La catastrophe de Jackson – Un Canadien-Français de Québec succombe à ses blessures

Roxbury, 16 – Un ancien citoyen de Québec, Joseph E. Doré, qui résidait à Roxbury depuis quelque temps, a trouvé la mort dans la terrible catastrophe de Jackson.

Doré est le fils de M. Olivier Doré, autrefois du faubourg Saint-Jean, Québec, et était mécanicien sur un des trains qui sont venus en collision à la gare de Jackson.

Doré a été retiré des décombres mortellement blessé et transporté à l'hôpital. Le pauvre jeune homme a succombé peu de temps après à ses horribles blessures. Son père et son frère étaient alors à son chevet.

Le défunt était âgé de 30 ans. Il était bien connu en cette ville et fort estimé de ses supérieurs comme de ses nombreux amis. Les restes ont été transportés à Roxbury. Les funérailles ont eu lieu en l'église Notre-Dame des Victoires. (16 octobre 1893)

Les vieux canons de fortification

Nous ignorons en l'honneur de quel saint, ni en vertu de quel ordre, mais le major Prevost, Oscar de son petit nom, est en train de casser tous les vieux canons, obus et mortiers qui donnaient et donnent un relief particulier aux fortifications de Québec.

Le major Oscar Prevost est d'avis que ces canons lui fournissent une fonte supérieure pour la fabrication des obus ordinaires. Mais alors, quand cet excellent et populaire Oscar aura cassé le dernier canon, comment fera-t-il pour se procurer de la fonte d'aussi bonne qualité?

Nous allons lui donner une adresse qu'il pourra utiliser de suite, en laissant nos vieux canons, obusiers et mortiers à leur place : cette adresse est celle des forges de Saint-Maurice.

Avec l'argent qu'il en a coûté à l'illustre major pour casser chaque pièce, il pourra acheter un poids au moins égal d'excellente fonte, tout en encourageant l'industrie nationale.

Quoi qu'il en puisse être, il reste acquis qu'un monsieur est en train de massacrer des reliques historiques, avec un entrain et un sans-gêne révoltants. Nous qualifions cet acte de vandalisme, peu importe d'où vienne l'autorisation.

Nous voudrions bien aussi voir copie des instructions que le major Prevost a pu recevoir à ce sujet.

Nous voudrions de même savoir si on lui a recommandé de faire du zèle ou s'il prend sur lui d'en faire. Oscar, where are you? (25 octobre 1893)

* * * * *

COURRIER DE LA BIBLIOTHÈQUE

par René Doucet

Dons de volumes

- De GUY PERRON. **Bosher, John Francis.** *Négociants et navires du commerce avec le Canada de 1660 à 1760. Dictionnaire biographique.* Environnement Canada, Service des parcs, 1992, 263 p.
- De RAYMOND TANGUAY. *Lignée directe de la famille de Suzanne Lachance et de Guy Lajoie --- Guy Lajoie et Suzanne Lachance --- Jean-Claude Cantin et Marguerite Dallaire --- Lisette Létourneau et Roger Routhier --- Philippe Bélanger et Marie-Anne Samson --- Gérard Gourde et Yvette Bélanger --- Henri Larue et Charlotte Lortie .*

Dons d'associations de familles

À moins d'indication contraire, l'adresse des associations de familles est :
C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.

De l'Association des familles Morency inc. *Le Bauché dit Morency.* Vol. 3. N° 2, août 1993. ---
De l'Association des familles Poulin inc. *Poulinfo.* Vol. 3, N° 2 mai 1993. --- De l'Association des Descendants de Jean Ouimet inc. *Le Houymet.* Vol. 3, N° 2, mai 1993. --- De l'Association des familles Ouellet-te inc. C.P. 28, La Pocatière, QC, G0R 1Z0). *Le Hoûallet.* Vol. 25, N° 3, septembre 1993. --- De l'Association des familles Tardif d'Amérique inc. *Le Tardif Fusion.* Vol. 4, N° 3, septembre 1993.

Dons de l'auteur

- Doré, Raymond. *Ascendances Doré.*
- Brown, George T. *Friend and Family on French Prairie.* St. Paul Mission Historical Society.
- Chabot, Jean-Charles. *L'histoire ancienne du nom de famille distingué Tremblay.* 1 p.
- Samson, Roger. *Titres d'ascendance. -- Descendants de Noël Langlois et de Françoise Garnier.* 20 p.
- Saintonge, Jacques. *Our French-Canadian Ancestors. Volume XVII.* Traduit par Thomas J. Laforest. The Lisi Press, 1993, 269 p. Ce volume contient les biographies d'Antoine Brassard, Michel Chrétien dit Lebrun, Jean Cochon (Cauchon), Vincent Croteau, Hélié Grimard et Pierre Moran, François Jugnac (Gignac), Nicolas Langlois, Honoré Martel dit Lamontagne, Jean Mathieu, Jean et Étienne Moreau, Pierre Richer dit Laflèche, Jean Turcot et Jacques Lucas dit Lespine. Il est disponible chez l'éditeur, Palm Harbor, FL 34682-1063 USA, au prix de 20,00 \$ ainsi qu'à la Revue Sainte Anne de Beupré, C.P. 1000, Sainte-Anne-de-Beupré (Qc), G0A 3C0.
- Desjardins, Gérard. *Histoire et généalogie des Frenette d'Acadie.* 1993, 384 p. Ce livre retrace l'histoire de Michel Frenet depuis la Normandie, son arrivée en 1665 et son installation sur les rives de la Baie des Chaleurs. Disponible chez l'auteur, 281, rue Beaubassin, Dieppe, N.B. E1A 1B3 (Tél. 542-9347), au prix de 22,00 \$, plus 3,00 \$ de frais de poste.

- **Faucher, Joseph-Siméon.** *Généalogie Blais.* 1993. En vente chez l'auteur, 1017, rue Duchesneau, Sainte-Foy (Québec) G1W 4B3, au prix de 100,00 \$.
- **Proulx, Armand.** *Supplément des mariages de Kamouraska 1967-1992.* 1993, 202 p. En vente chez l'auteur, C.P. 636, 1015, 6^e avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0, au prix de 20,00 \$.

Acquisitions

- **Main, Lorne W.** *Index to 1881 Canadian Census of Northwest Territories and Algoma Ontario.* British Columbia Genealogical Society, 1984, 188 p. --- *Index to 1881 Canadian Census of Manitoba with Extensions and East Rupert's Land.* Idem, 1984, 241 p. --- *Index to 1881 Canadian Census of British Columbia, Part I.* Idem, 1981, 93 p. --- **Vibert, Paul.** *Heads of Household in British Columbia in 1874.* Idem, 1993, 117 p. --- **Bergeron, Claude et Gino Gariépy.** *Saint-Nicolas, Bernières 1694-1994. Regards sur notre histoire.* Société historique de Saint-Nicolas et Bernières, 1993, 310 p. --- **Cadioux, Pierre-B.** *Répertoire des Cadioux d'Amérique.* 1992, 390 p. --- **Collaboration.** *Kent County Marriages 1857-1869.* Kent Branch, Ontario Genealogical Society, 1993, 2 volumes, 451 p. --- *Marriages of Holy Family Catholic Church, Woonsocket R.I. 1902-1987.* American French Genealogical Society, 1993, 686 p. --- **Boivin, Fernand.** *Les Boivin.* Centre de généalogie S.C., publ. N° 121, vol. 4 (supplément), 1993, p. 1145-1486. --- **Johnson, Keith A. et Malcolm R. Sainty.** *Genealogical Research Directory.* 1993, 896 p. --- **Labonté, Youville.** *Births of Our Lady of Lourdes, Skowegan, ME 1868-1908.* 1993, 53 p. --- *The Necrology of St. Peter and Paul's Cemetery 1977-1992, Lewiston ME.* 1993, 291 p. --- **Anctil-Tremblay, Alain et Florentine Audet.** *Les Éboulements, 300 ans d'histoire 1683-1983.* 1983, 263 p. --- **Gagnon, Patrice.** *Les églises de Charlevoix : un patrimoine à découvrir.* Société d'histoire de Charlevoix, 76 p. --- **Collaboration.** *Saint-Irénée, Grand-Fonds, Petite-Rivière-Saint-François.* Revue d'histoire de Charlevoix, N° 15, 1992, 56 p. --- *Album d'un village, Saint-Denis-de-la-Bouteillerie 1841-1991.* Comité du 150^e, 1991, 110 p. --- *Notre-Dame-du-Mont-Carmel comté de Kamouraska 1867-1992. Son histoire - ses familles.* Fabrique de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, 1992. --- *Mémoires d'un canton, Saint-Bruno-de-Kamouraska 1893-1993.* Comité des fêtes du Centenaire, 1993, 349 p. --- *Saint-Germain 1893-1993.* Comité du centenaire, 1993, 448 p. --- *De mémoire. Saint-Vallier, Bellechasse.* Comité de réalisation, 1988, 230 p. --- *Feuillet souvenir des fêtes du 125^e anniversaire de Saint-Onésime.* 1989, 25 p. --- *Notre-Dame-du-Rosaire 1883-1983.* 1983, 196 p. --- *Saint-Eugène. D'entre nous jusqu'à vous 1867-1992.* 1992, 159 p. --- **Bonneau, Louis-Philippe.** *À Saint-Pierre-du-Sud 1785-1985, on se rapelle.* 1985, 300 p. --- **Harvey, Francine.** *Hier ... un siècle. Église Saint-Louis de l'Isle-aux-Coudres.* 1985, 159 p. --- **Lévesque, Ulric.** *Histoire de Saint-Philippe-de-Néri, comté de Kamouraska, 1870-2970.* Comité du Centenaire, 1970, 181 p.

Nos membres publient

- **BOUCHER, YVON.** *Naissances, mariages, décès, Très-Saint-Rédempteur de Lévis 1919-1992.* 1993, 133 p. --- **LAPLANTE, LISETTE.** *Décès, Visitation-de-Notre-Dame Château-Richer 1661 à 1992.* 1993, 143 +8 p. En vente chez les auteurs, 7752 Avenue Royale, Château-Richer (Québec) G0A 1N0, au prix de 24,00 \$ frais de poste inclus.

Merci à toutes les personnes qui ont fait don de volumes.

* * * * *

TRAVAUX EN COURS

Compilation : Henri-Pierre Tardif

SAMSON, J.Y. Roger (2890) : En plus d'avoir fait ma généalogie Samson et Perron (côté maternel) j'ai cherché des douzaines et des douzaines de lignées directes pour parents et amis dans les familles suivantes : Lejeune, Langlois, Mercier, Aubé, Alexandre, Allaire, Audet, Béliveau, Bilodeau, Blais, Blouin, Boucher, Boudreau, Bourassa, Parent, Carrier, Carter, Labonté, Daigle, Desbiens, Dorval, Gagné, Gamache, Lejeune, Vaumont, Brulotte, Gingras, Gosselin, Groleau, Guay, Labrecque, Lachaine (de l'Île-aux-Grues), Lagueux dit Charpentier, Lainé, Lapointe, Lemieux, Masson, Morneau, Nadeau, Pearson, Pruneau, Tanguay, Terrien, Veilleux, Robinet(te), Bezeau, Cadieux, etc.

RONDEAU, Jeanne-Berthe (0882) : Tout mon travail dûment revu et corrigé sur les familles Rognon/Laroche/Rochette est disponible sur cinq petites disquettes 3.5", Apple Macintosh Plus. Comme je dois discontinuer mes recherches sur ces familles je serais disposée à me départir de cette première et volumineuse récolte moyennant certaines conditions. Les personnes intéressées peuvent me contacter au (418) 839-5348.

BEAULÉ, Yvan (2268) : Mes recherches portent spécifiquement sur le problème suivant : le jeune canonier bombardier Lazare Bolley. Est-il décédé lors de la bataille du 13 septembre 1759 et inhumé sur les Plaines d'Abraham ou est-il parti de la Nouvelle-France avec les centaines de prisonniers de guerre conduits d'abord vers l'Angleterre puis rapatriés en France? Toute communication sur ce sujet me serait très utile.

CHARLAND, Jean-Yves (2929) : Généalogie de mes familles Charland (côté paternel) et Thibault (côté maternel). Mon premier ancêtre Claude Charland s'est marié avec Jacqueline Desbordes en 1652, à Québec (Notre-Dame). J'ai déjà complété l'arbre généalogique en entier. J'entreprends maintenant la généalogie descendante de Claude Charland.

TABOUREAU, Denise (2930) : J'essaie de remonter mes lignées Boyer/Lalonde (grands-parents paternels) et Bourgeois/Roger (grands-parents maternels) le plus loin possible et tout avance bien! J'espère compléter mon arbre généalogique et commencer l'histoire de mon premier ancêtre Boyer, de qui descend aussi Sir Georges-Étienne Cartier!

ZIZKA, Yvan (2939) : Mon premier ancêtre est Ferdinand Zizka, originaire de Prague, qui arriva à Québec en 1889. Il avait été embauché de Paris par Holt Renfrew pour venir travailler à Québec comme tailleur de fourrures. Il se maria à Québec avec Virginie Pageau. Je recherche toute sa descendance ainsi que son ascendance en Tchécoslovaquie.

CHAMPAGNE, Denis O. (2953) (Kincardine, ON) : Histoire et généalogie des familles Champagne, Lambert, Beaugrand, Orion, Orillon, Orillion, Aubin, Huyet, Lambert, etc. J'ai ma lignée directe jusqu'au premier ancêtre Charles Orillon dit Champagne marié à Marie Bastarache à Port-Royal.

BEAULIEU-ZAKO, Louise (2956) : En tant que présidente de l'Association des Beaulieu d'Amérique, mes travaux portent sur les ancêtres des familles Beaulieu ainsi que sur les familles alliées incluant les Hudon, Martin, Lebel, Thomas, Diers, Montpellier, etc.

THIBAUT, Philippe (2959) : Dans le but de connaître mes ancêtres, je fais des lignées directes de Thibault (côté paternel), Drolet (côté maternel) ainsi que Bégin, Laflamme et bien d'autres. Toutes ces données sont mises sur informatique.

BÉDARD, Guy (2934) : Mon premier ancêtre est Isaac Bédard, originaire de La Rochelle. J'ai l'intention de chercher tous mes ancêtres et d'en faire l'histoire et la généalogie pour les Bédard et les Dufour (côté maternel).

LABONTÉ, Gabrielle (2936) : Arbre généalogique et histoire des premières générations de mes familles Labonté (côté paternel) et Hamel (côté maternel). Autres travaux sur les familles Langlois, Forgues, Labbé, etc.

LeSIEUR, Renée (2931) : Histoire et généalogie des familles Le Sieur (côté paternel). L'un de ces Lesieur fut fondateur et seigneur de Yamachiche. Je m'intéresse aussi aux familles Bernier (côté maternel).

AUBRY, Michel (2952) : Arbre généalogique, histoire et généalogie complète de mes familles Aubry, Dussault (côté maternel), Quesnel et Mousseau. Anecdotes sur plusieurs ancêtres.

NOËL, Raymond (2942) : Généalogie des Noël, Noël de Tilly et Desrosiers (Dutremble) sur mon côté paternel ainsi que des Laurent (St-Laurent) et Grondin sur mon côté maternel.

DESRUISSEAU, Gaston (2948) : Descendance de Louis Houde et celle d'Antoine Hébert. Travaux semblables un peu plus tard sur les familles Provençal et Pellerin.

LAFONTAINE, Elsje (2950) : Je suis à la recherche de l'ascendance complète de mon mari Ange Irénée Lafontaine, né le 19 juin 1913, à Sainte-Anne-des-Monts.

LAPOINTE, France (2947) : Arbre généalogique de mes familles Lapointe (côté paternel), Bisson (côté maternel) et autres travaux sur la famille Turmel.

LÉGARÉ, Marie (2949) : Recherches sur l'endroit d'origine, le nom et tout ce qui concerne le premier ancêtre de ma famille Légaré et sa descendance.

PELLETIER, Marie-Jeanne (2951) (Dundee, N.B.) : Histoire et généalogie de mes familles Marcoux (côté paternel) et Laliberté (côté maternel).

FONTAINE, Richard H. (2955) : Recherches sur les familles Fontaine, Thibault, Gaudreau, Leduc, Benoit, Gamache et quelques autres.

PLANTE, Jacques (2954) : Mes travaux portent sur la famille Plante et sur les descendants de Jean Plante et de Françoise Boucher.

ÉMOND, Jean-Guy (2946) : Histoire et généalogie des familles Émond, Bernard, Frigon (côté maternel) et Hudon.

ARGUIN, Ginette (2944) : Généalogie des familles Arguin, Grondin (côté paternel), Côté (côté maternel) et Pelchat.

GAGNÉ, Georges P. (2943) : Travaux sur les familles Gagné (côté paternel), Beaulne (côté maternel), Assaly et Ravary.

DROUIN, François (2935) : Généalogie des familles Drouin (côté paternel), Corriveau, Gagné et Vallée (côté maternel).

ASSELIN-COUTURE, Marielle (2932) : Histoire et généalogie des familles Asselin (côté paternel) et Couture.

* * * * *

SERVICE D'ENTRAIDE

par André Beauchesne

Questions

- 2669 Date, lieu de mariage et parents d'Ernest **Beauchesne** et Anna **Carignan**. Leur fils Joseph-Albert épouse Fleurette-Marie-Flore **Godin** à Hull (Saint-Joseph) le 4 août 1926. Ernest **Beauchesne** réside présentement à Saint-Jean-Baptiste-de-Verner, Foley, Ontario, près de Sturgeon Falls. (Pierrette Godin 2342)
- 2670 Qui est le fondateur de la paroisse Saint-Christophe-d'Arthabaska? Serait-ce un nommé **Beauchesne**? (Pierrette Godin 2342)
- 2671 Date, lieu de mariage et parents de Joseph **Éthier** et Marie-Louise **Payette**, de Repentigny. Leur fille Éléonore épouse Théophile **Richard** à Varennes, le 14 février 1871. (Romae J. Cormier 2666)
- 2672 Date, lieu de mariage et parents de Joseph **Comtois** et Euphrosine **Richard**. Leur fils François-Xavier épouse M.-Madeleine **Trudeau** à Varennes, le 30 septembre 1834. (Romae J. Cormier 2666)
- 2673 Date, lieu de mariage et parents de François **Casavant (Ladébauche)** et M. **Tétrault**. Leur fille Élisabeth (veuve de J.-B. **Brodeur**) épouse Paul **Petit (Joseph et Josette Bonard)** à Beloeil, vers 1815. (Romae J. Cormier 2666)
- 2674 Date, lieu de mariage et parents de François **Vincent** et Josette **Lajeunesse**. Leur fille Marie épouse Michel **Sénécal** à Varennes, le 14 août 1780. (Romae J. Cormier 2666)
- 2675 Date, lieu de mariage et parents de Jean **Marchand** et Geneviève **Ricard**. Leur fils Jean épouse Euphrosine **Marchand** à Sainte-Geneviève de Batiscan, le 20 novembre 1825. (Dany Tanguay 1925)
- 2676 Date, lieu de mariage et parents de Michel **Dufresne** et Thérèse **Carrier**. Leur fille Hélène épouse Antoine **Champagne** à Saint-Elzéar de Beauce, le 9 février 1858. (Dany Tanguay 1985)
- 2677 Date, lieu de mariage et parents de Joseph **Gosselin** et Thérèse **Roberge**. Leur fille Hermina (Hermine, Alvine) épouse Alfred **Tanguay** à Saint-Ferdinand d'Halifax, le 31 mai 1886. (Dany Tanguay 1985)
- 2678 Date, lieu de mariage et parents de Jean **Bégin** et Louise **Fortin**. Ils ont passé un contrat chez le notaire Saillant le 17 avril 1768. (Dany Tanguay 1985)
- 2679 Noms, date et lieu de mariage des parents de Pierre **Boudreau** qui épouse Marie **Comeau** à Petit-Rocher, N.B., le 22 septembre 1952. (Yvon Lizotte 2318)
- 2780 Date, lieu de mariage et parents de Joseph **Chrétien** né le 12 avril et baptisé le 13, à Trois-Rivières. Un certain Joseph **Chrétien (François et Louise Milleron (Mignerou?) du Canada, épouse Josephite Magdeleine Sonnier (Saunier/Soigné) de l'Acadie. On trouve certains de leurs enfants à Opelousas (Louisiane) vers 1800. Est-ce le même? (Père Georges Christian 2055)**

2781 Connait-on plusieurs descendants de Pierre **Leboulanger**, sieur de St-Pierre, et Marie-Renée **Godefroy**?

Étant descendante de Pierre **Leboulanger** sieur de Saint-Pierre, marchand, et M.-Renée **Godefroy**, à la 3^e génération, on retrouve dans ma lignée directe paternelle Joseph **St-Pierre** marié à M.-Madeleine **Pothier** (Joseph.-Marie et M.-Jos. **Mouet**) à Pointe-du-Lac le 27 septembre 1762. Pourquoi change-t-on le nom de famille **Leboulanger** dit **St-Pierre** en seulement **St-Pierre**? Sur l'acte de baptême de Joseph **St-Pierre**, il est inscrit Joseph **Leboulanger**. Sur l'acte de mariage, le curé inscrit Annonime **St-Pierre** d'une part et Madeleine **Potier** ... Au bas de cet acte, Madeleine signe de même que J. **Boulanger** fils. Pourquoi le curé l'appelle-t-il Annonime **St-Pierre**? Ses parents étaient Joseph **Leboulanger-St-Pierre** et Élisabeth **Mouet**. Notre Joseph **St-Pierre** de la 3^e génération se remarie à Montréal (Notre-Dame) à Marie-Anne **Cavelier** et il est dit veuf de Madeleine **Pothier**. On le nomme bien Joseph **St-Pierre**. (Josée **St-Pierre** 1963)

2782 Qui pourrait identifier les personnages suivants dont j'ai les noms sur un daguerréotype non daté : Ferdinand G. **Robitaille**, instituteur; Charles **Dunn**; Frd. **Dunn**; Moe **Samuel** (Rivière-au-Renard); Cyrille **Samuel**; Charles **Deprez**; Peter **Handly**; And. **Samuel** (1864); Charles **Cotton**; Ach. **Girard**; George **Dumaresq**; Paul **Dunn**; Alfred **Côté**; André **Girard**; Théop. **Côté**; Alfred **Cotton**. (Raymond Gingras 0005)

2783 Date, lieu de mariage et parents d'Adélard **Picard** et d'Adèle **Rivard**. Leur fils Jérémie épouse Yvonne **Émond** à Saint-Bruno (Kamouraska), le 5 mai 1914. (Jean-Paul **Picard** 1943)

2784 Date, lieu de mariage et parents de Stanislas **Picard** et d'Isabelle **Flavie**. Leur fils Armand épouse Alfréda **Landry** à Montréal (Saint-Vincent-de-Paul), le 29 mai 1926. (Jean-Paul **Picard** 1943)

2785 Date, lieu de mariage et parents de Charles **Destroismaisons** et d'Élisabeth **Blay**. Leur fils Charles épouse Josephte **Bergeron** à Saint-Pierre de Sorel, le 1^{er} février 1800. (Jean-Paul **Picard** 1943)

2786 Parents de Julien **Destroismaisons/Picard** et Marguerite **Boulé** qui s'épousent en l'église calviniste baptiste de Hatley, Estrie, le 14 juin 1847. Les registres ne donnent pas les noms des parents. Julien épouse en deuxièmes noces Rosalie (Julie) **Bombardier** à Burlington (Saint-Joseph), le 20 septembre 1852. (Jean-Paul **Picard** 1943)

2787 Date, lieu de mariage et parents de Marie **Picard** et Jean-Baptiste **Allard**. Marie épouse en secondes noces Jean-Baptiste **Messier** à Saint-Hugues, comté de Bagot, le 19 août 1884. (Jean-Paul **Picard** 1943)

2788 Date, lieu de mariage et parents de Damase **Picard** et Louise **Bibaud** ou **Béland**. Leur fille Marie épouse Albert **Hamelin** à Saint-Georges, comté de Richmond, le 7 août 1893. Damase et Louise sont alors de Fall River, Mass. (Jean-Paul **Picard** 1943)

2789 Date, lieu de mariage et parents de Pierre **Picard** et Mélanie **Frenière/Dorais**. Leur fille Délia épouse Émile **Lacoste** à Saint-Armand, comté de Missisquoi, le 7 juin 1904. (Jean-Paul **Picard** 1943)

2790 Date, lieu de mariage et parents de Napoléon **Picard** et de Philomène **Blanchette**. Leur fille Léa épouse Onile **Lamarche** à Coaticook, le 17 novembre 1913. Les parents sont alors de Lawrence, Mass. (Jean-Paul **Picard** 1943)

Réponses

- 2127 Février 1992 : Joseph-Éloi Pilon (Jean-François et Josephite Roy) épouse M.-Louise Liboiron à Vaudreuil, le 28 octobre 1782. (Source : Généalogie Pilon, Société généalogique canadienne-française). (Jeannette Courtemanche 2683)
- 2669 Anna Carignan est appelée Emma Carignan dans plusieurs actes de mariage de leurs fils. Je connais plusieurs Ernest Beauchesne et des Anna Carignan, mais aucun ne correspond apparemment à ce couple. J'ai trouvé un Hector Beauchesne (Honorius et Agnès Béliveau) marié à Arthabaska, le 25 août 1896, à Rose-Anna Carignan (William et Octavie Hamel), mais ce n'est pas Ernest, à moins que ce ne soit Hector-Ernest. Parmi les fils d'Ernest Beauchesne et d'Anna-Emma Carignan, outre Joseph-Albert mentionné dans la question et marié à Hull (Saint-Joseph), j'ai trouvé, mariés à Saint-Jean-Baptiste-de-Verner, Foley, Ontario :
- Henry épouse le 30 juillet 1912, Anna Lapierre (Isaie et Albina Schnupp), de Masham;
 - Lucien épouse Dolorès Gauthier (Jos. et Léonie Dufresne), le 10 janvier 1916;
 - Eddy épouse le 21 août 1923, M.-Amabiliste Théroux (Aimé et Georgiana Chamberland), de Saint-David, du Québec;
- et mariés à Sacré-Coeur de Sturgeon-Falls, Ontario :
- Gaston épouse Rose Mayer (Maxime et Évelina Cardinal), le 25 juin 1912;
 - William épouse Annette Fortin (Joseph et Georgiana Côté), le 21 août 1935.
- Il y a aussi un Alfred Beauchesne (Ernest et Emma Carignan) de Michigan qui épouse à Verner, le 12 avril 1915, Bertha Schnupp (Jules et Anaise-Agnès Chevrier), de Masham. Donc le couple Ernest Beauchesne et Anna-Emma Carignan demeurait au Michigan avant d'aller demeurer à Sturgeon-Falls (Sacré-Coeur), puis à Verner (Saint-Jean-Baptiste). (André Beauchesne 1733)
- 2670 C'est Charles Beauchesne, de Saint-Pierre-les-Becquets, qui a fondé Arthabaska. J'ai déjà publié un sommaire de sa biographie et la fondation d'Arthabaska dans la revue *L'Escole bourbelière* de l'Association des descendants de Bourbeau. Si vous le désirez, je pourrai vous envoyer ces écrits. (André Beauchesne 1733)
- 2671 Joseph Éthier (Jos. et M.-Anne Latour) épouse Marie Payet (feu J.-Bte et M.-Anne Langlois-Lachapelle) à Repentigny (La Purification), le 9 octobre 1820. Source : Rép. mariages de la Purification de Repentigny (1669-1970), Ed. Bergeron, 1975. (Andrée L.-Doucet 1635)
- 2675 Jean Marchand (Nicolas et Ann O'Neil) épouse Geneviève Ricard (Alexis et Thér. Baril-Ducheny) à la Cathédrale Anglicane de Québec, le 23 août 1801. Source : Drouin (Andrée L.-Doucet 1635)
- 2677 Joseph Gosselin (Louis et M.-Mad. Beaudoin) épouse Thérèse Roberge (Ambroise et Thérèse Montigny) à Saint-Henri de Lauzon, le 14 février 1803. Source : Drouin. Le répertoire des mariages du comté de Lévis par Guy St-Hilaire donne Thècle et non Thérèse comme prénom de l'épouse et de la mère de l'épouse. (Andrée L.-Doucet 1635)

* * * * *

REGARD SUR LES REVUES

par **Bernard Lebeuf**

Héritage – Septembre 1993 – Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs, C.P. 901, Trois-Rivières (Québec), G9A 5K2.

Lignées ancestrales : **Pérodeau, Lafrenière.**

Nicolas Duclos, notaire à Batiscan (contrats avril 1767 à juillet 1767).

L'Entraide généalogique – Vol. XVI, N° 3, juillet, août, septembre 1993 – Société de généalogie des Cantons de l'Est inc. – C.P. 635, Sherbrooke (Québec), J1H 5K5.

Photo couverture : mariage d'Alfred Privé et de Marguerite Bergeron.

Les familles **Hudon dit Beaulieu.**

Comment faire des recherches dans les archives notariales.

Les **Nadeau** d'Amérique.

Les vieux pays : Le Valois.

Le Bercail – Vol. 2, N° 3, Juin 1993 – Société généalogique de l'Amiante, 671, boul. Smith Sud, Thetford Mines (Québec), G6G 1N1.

Photo couverture : Caroline et Méлина **Létourneau, Délia Couture, et Irénée Tanguay.**

Les **Tanguay**, les quatre premières générations.

Les 14 enfants de Jean-Baptiste **Tanguay** et **Clarisse Marchand.**

À travers les recensements : **Alfred, Amédée et Irénée Tanguay.**

Les 12 enfants d'Alfred **Tanguay** et **Hermina Gosselin.**

Nos familles souches : les anglophones – **Les Goff.**

La Souche – Vol. 10, N° 3, Juin 1993 – Fédération des familles-souches québécoises Inc., C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.

Les neuf filles de Jean **Huard** et Marie-Anne **Amiot.**

Bonneau d'hier.

"Je te baptise au nom de l'Église et de l'État" (Extrait de la revue "Cap-aux-Diamants").

The Nova Scotia Genealogist – Vol. XI/2, 1993 – Genealogical Association of Nova Scotia, P.O. Box 641, Station M, Halifax, N.S., B3J 2T3.

Genealogy and Modems (la généalogie rendue facile par l'informatique).

Early British Subjects at Louisbourg (en 1760, une vingtaine de personnes y sont recensées dont un pilote français : **M. Déon**).

The **Barrett Register.**

L'Archiviste – Vol. 19, N° 4, – Archives nationales du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa, ON, K1A 0N3.

Sir **Wilfrid Laurier** : un homme politique réaliste.

Ma chère bonne **Zoé** (lettres de **Wilfrid** à **Zoé Lafontaine**).

Laurier et les affaires extérieures.

Laurier et l'Ouest.

Les maisons de Sir **Wilfrid Laurier.**

L'Archiviste – Vol. 20, N° 1, – Archives nationales du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa, ON, K1A 0N3.

Numéro spécial consacré aux autochtones : premières nations, terres ancestrales, traités, Métis, Louis Riel, etc.

Connections – Vol. 15, N° 4, June 1993 – Quebec Family History Society, P.O. Box 1026, Pointe-Claire (Québec), H9S 4H9.

The Historical Society of Argenteuil County.
History of the **Houde** Lineage.

The Newfoundland Ancestor – Vol. 9, N° 1, Spring 1993 – Newfoundland and Labrador Genealogical Society Inc., Colonial Building, Military Road, St. John's, N.F., A1C 2C9.

Tracing the Irish : a Geographical Guide (importance des Irlandais à Terre-Neuve).
"An Emissary from Hell" : Father Patrick Power and the 1778 Riot at Ferryland. (Chicane entre catholiques irlandais et britanniques protestants).
The Irish in Newfoundland.
Irish Baptisms, Marriages and Burials (...) of St. John's (1753–1760).

Families – Vol. 32, N° 3, August 1993 – The Ontario Genealogical Society, 40, Orchard View Blvd., Toronto (Ontario), M4R 1B9.

The Upper Canada Village Reference Library and Archives.
The Story of a village Lady : Eliza Keays Bellamy.
My Favorite Ancestor (l'histoire d'un simple soldat : Philip Maguire).

Bulletin – N° 4, été 1993– Société historique de Saint-Boniface, C.P. 125, Saint-Boniface (Manitoba), R2H 3B4.

Pierre-Guillaume Sayer (**Serre**) (Personnage marquant de la Rivière-Rouge).
La famille Jérôme (cinq générations au Manitoba).
Antoine Blanc Alexandre "Tony" Gingras (athlète métis remarquable).

American-Canadian Genealogist – Vol. 19, N° 3, Summer 1993 – The American-Canadian Genealogical Society, P.O. Box 668, Manchester, NH 03105 0668, USA.

Members of the French-Canadian Parish of St-François-Xavier, Winooski, Vermont (près de 300 noms francophones, soit le tiers de cette paroisse)
Jacques Timothé Boucher, sieur de Montbrun (originaire de Boucherville, ce Québécois joue un rôle politique et militaire remarqué en Illinois et au Tennessee).
Les fidèles messagers, part III (histoire des pasteurs méthodistes en Nouvelle-Angleterre au XIX^e siècle, les Beaudry, Hébert et Robidoux).

Michigan's Habitant Heritage – Vol. 14, N° 2, April 1993 – French-Canadian Heritage Society of Michigan, P.O. Box 10028, Lansing, MI 48901-0028, USA.

Protestantism Among the French-Canadians in Quebec and the United States (origines, sectes, Chiniquy ...).
Research Guide – Quebec Church Records (listes des différents registres paroissiaux non catholiques au Québec).

Je me souviens – Vol. 16, N° 1, Spring 1993 – American French Genealogical Society, P.O. Box 2113, Pawtucket, RI 02861-0113, USA.

Curiosités familiales **The Chassé-Dumas 1861-1895** (histoire d'une famille à "cinq lits" ...).
Mon père (brève biographie de **Gaspard Généreux**).
Ancestor Chart of **Gaspard Généreux** époux d'**Annette Lefrere**.
Dyers and Tanners (art de la teinturerie et du tannage).
The Search for my Identity – my Patronymic Name (origine du patronyme **Côté**).
Ancestor Charts of **Lucile Poulin**, **Henri Nicole**, **Norman Lavoie** et **Rose Anna Adams**.

Arverni Bituriges Cubi – N° 27, 1^{er} trimestre 1993 – Centre d'Études Généalogiques et Héraldiques des Familles Auvergn-Berrichonnes, 10, av. Saint-Paul, 92370, Chaville, France.

Descendance de **François Vermeil**, notaire royal de Cazoules.
Registres paroissiaux de **Berry-sous-Villequiers (1679 à 1682)** (des **Baudouin, Durand, etc.**).
Baptêmes, mariages, sépultures de **Beaulieu (1712-1713)** (des **Bourgeois, Roy, Marchand, etc.**)
Registres paroissiaux de **Saint-Étienne-sur-Usson (1710-1723)**.

Arverni Bituriges Cubi – N° 28, 2^e trimestre 1993 – Centre d'Études Généalogiques et Héraldiques des Familles Auvergn-Berrichonnes, 10, av. Saint-Paul, 92370, Chaville, France.

Table des mariages de **Saint-Marcel en Marcillat (de 1673 à 1893, les noms de Barret, Blanchard, Faure, Martin, Rousseau, Verge, Laroche, Mercier ...)**.
Registres paroissiaux de **Lugny Bourbonnais (1754 à 1758, noms familiaux : Rolland, Thibaud, Dumas, Bertrand)**.

À moi Auvergne! – N° 64, 2^e trimestre 1993 – Cercle généalogique et héraldique de l'Auvergne et du Velay, 47, rue d'Yverres, 92230, Montgeron, France.

Les Uzon, du Puy en Velay, maîtres maréchaux (Histoire et descendance de **Jacques Uzon**).

À moi Auvergne! – N° 65, 3^e trimestre 1993 – Cercle généalogique et héraldique de l'Auvergne et du Velay, 47, rue d'Yverres, 92230, Montgeron, France.

Les blasons animaliers : les mammifères.
Heurs et malheurs de **Jeanne de Charbonnel, 1603**.
Filiation **Claustres-Conchette (9 générations)**.
Les familles d'**Augerolles au XVII^e siècle (des noms : Mallet, Morange, Provencheres, Roux)**.

Champagne généalogie – N° 59, 2^e trimestre 1993 – Centre de l'Aube, 131, rue Étienne-Pédron, 1000 Troyes, France – Centre de la Marne, B.P. 20, 51005, Chalons-en-Champagne, Cedex, France – Centre de la Haute-Marne, B.P. 175, 52005, Chaumont, Cedex, France.

Nos quartiers (généalogies **Morel, Germain et Augé**).
Charpentiers et marchands de bateaux (au **XVII^e siècle**).

Stemma – Tome XV, fascicule 2, 2^e trimestre 1993 – Cercle d'études généalogiques et héraldiques de l'Île-de-France, 46 route de Croissy, 78110 Le Vésinet, France.

La paroisse royale **Saint-Germain-en-Laye** aux **VXI^e et XVII^e siècles**.
Les **Bouchard** du pays de l'ancienne France (**Jean-Claude Bouchard (1663-1742)** et ses nombreux descendants).

Nord généalogie – N° 121, 1993/2 – Groupement généalogique de la région du nord Flandres–Hainaut–Artois – Boîte postale 62, 59118 Wambrechies Cedex, France.

Soldats d'origine française servant dans les compagnies de M. Chatillon dans les Pays–Bas (des noms : **LeBoeuf, Maillard, LaMotte, Lambert, Brunelle, Valois, LaMarche**, etc.).

Archives notariales d'Orchies (juin 1753 à juin 1771 – 1754 à 1768 manquantes) (des noms : **Jean, Dubois, Dupirre, Caron, Crépeau, Legros**, etc.).

Les petites écoles au XVII^e siècle.

Dénombrement des habitants de Camphin–en–Pévelé en 1673.

Nord généalogie – N° 122, 1993/3 – Groupement généalogique de la région du nord Flandres–Hainaut–Artois – Boîte postale 62, 59118 Wambrechies Cedex, France.

Archives notariales d'Orchies (juin 1771 à avril 1779, 1774 à 1778 manquantes) (des noms : **Baudry, Duquesne, Bazin**, etc.).

Généalogie de Pascal et Catherine **Renaut** (1701–1958).

Publications de mariage à Mouvaux en 1615 (des noms : **Clarisse, Leblanc**, etc.).

* * * * *

Rassemblement des Guérin

L'Association des Guérin d'Amérique Inc., qui a pignon sur rue à La Prairie (C.P. 25073, La Citière, Qc, J5R 5H4) tiendra son premier rassemblement le 17 octobre à Châteauguay. Des renseignements peuvent être obtenus par téléphone aux numéros suivants : code régional 514, 655–8249, 744–1748 et 692–2942.

* * * * *

NOUVEAUX MEMBRES

par Pierre Perron

#2964	Guibord–Landry, Jeannine	1100, rue Nicolas–Onassis, Blainville, QC, J7C 2B4
#2965	Gagnon, Roger	3121, rue Montreux, Sainte–Foy, QC, G1W 3A1
#2966	Guindon, Roch	27, Winnipeg St., Kapuskasing, ON, P5N 1Z1
#2967	Vachon–Picard, Lisette	374, route des Érables, Saints–Angeles, G0S 3E0
#2968	Mayrand, Marcel	141, rue des Frênes Ouest, Québec, QC, G1L 1G4
#2969	Casavant, François	948, rue de la Colombière, Saint–Jean–Chrysostome, QC, G6Z 2H4
#2970	Leblanc, Harold	1570, côte à Gignac, Sillery, QC, G1T 2M7
#2971A	Lessard, Sonya	C.P. 3910, Québec, QC, G1K 8L6
#2972A	Paré, Isabelle	C.P. 3910, Québec, QC, G1K 8L6
#2973A	Dubois, Louise	C.P. 3910, Québec, QC, G1K 8L6
#2974	Beaubien, Denyse	10530, rue Saint–Charles, Neufchatel, QC, G2B 2K6
#2975	Boudreau, Patrice	923, av. Ottawa, Sainte–Foy, QC, G1X 3R6
#2976	Godin, Claude	31–20, rue Lockwell, Québec, QC, G1R 1V7
#2977	Roy, Clément	925, av. de Gassicourt, Charlesbourg, QC, G1H 4A3
#2978	Poulin, Henriette	1464, rue Provancher, Cap–Rouge, QC, G1Y 1S1
#2979	Beaulieu–Cadrin, Pierrette	105, 1805, rue Durocher, Saint–Émile, QC, G3E 1R7

* * * * *

INVITATION

ASSEMBLÉE MENSUELLE

Date : Le mercredi 20 octobre 1993
Heure : 19h30
Endroit : Salle Henri-Gagnon, local 3155
Pavillon Casault, 1210, av. du Séminaire
Cité universitaire, Sainte-Foy
Conférencière : Geneviève Postolec
Sujet : Actes et contrats de mariage en Nouvelle-France

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture : Lundi et mercredi, de 19h00 à 22h00.
Mardi et jeudi, de 13h00 à 16h00.
Samedi, 23 octobre
La bibliothèque sera fermée les samedi 9 et lundi 11 octobre
(fête de l'Action de Grâce).
Publications de la Société : On peut se procurer à la bibliothèque de la Société,
local 4266, pavillon Casault, Université Laval: répertoires,
tableaux généalogiques, cartes, etc., aux heures d'ouverture.
S'adresser au bénévole de garde.

HORAIRE AUX ARCHIVES NATIONALES

Les jours et heures d'ouverture :

Lundi, Mardi, Mercredi : 8h30 à 22h00

Jeudi, Vendredi : 8h30 à 16h30

Samedi : 8h30 à 16h30 avec les services habituels.

Cours d'initiation en généalogie, le 23 octobre de 9h30 à 12h00. Inscription requise. Tél.: 644-4795.

**PORT DE RETOUR GARANTI
L'ANCÊTRE,
C.P. 9066,
SAINTE-FOY, G1V 4A8**

**ENVOI DE PUBLICATION
ENREGISTREMENT NO. 5716**